



Rapport Loi Énergie Climat 2025

Revue sur l'année d'exercice 2024



Introduction

ABN AMRO Investment Solutions (AAIS), en sa qualité de société de gestion financière française, est soumise à l'article 29 de la Loi sur l'Energie et le Climat (LEC-29) entrée en vigueur le 8 novembre 2019. Son décret d'application n°2021-663 publié le 27 mai 2021, dans le prolongement de l'article 173 (publié le 29 décembre 2015), demande aux sociétés financières de rendre compte sur les risques liés au changement climatique et à la biodiversité dans leurs politiques de gestion des risques de durabilité. L'objectif du législateur français est de faire écho à l'Accord de Paris sur le Climat et d'engager la France dans la transition vers une économie bas carbone.

Dans le cadre du plan d'action européen pour la finance durable et de son objectif de canaliser les investissements privés pour la transition vers une économie bas carbone, l'Union Européenne a adopté en septembre 2019 son Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ce règlement est composé de 20 articles introduisant diverses exigences liées à la transparence pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers au niveau des entités, des services et des produits. Il vise à fournir, de manière standardisée, plus de transparence sur la durabilité au sein des marchés financiers, afin de prévenir « l'écoblanchiment » et d'assurer la comparabilité. Le règlement SFDR est entré en vigueur en mars 2021 et la première exigence majeure était de classer les produits d'investissement en 3 catégories en instaurant des cadres ESG communs : les fonds « Art.9 » qui poursuivent un ou des objectifs

durables, les fonds « Art.8 » qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales et les fonds « Art.6 » qui présentent un engagement faible ou nul sur les questions ESG en prenant a minima en compte les risques ESG.

Ce rapport dit « LEC-29 » décrit l'ensemble des moyens mis en œuvre par ABN AMRO Investments Solutions, en tant que société de gestion responsable, pour contribuer à l'accélération de la transition écologique et sociale, à la lumière de l'Accord de Paris sur le climat, de la LEC-29 et du règlement SFDR.

Comme préconisé par le décret d'application, le lecteur trouvera certains indicateurs de durabilité pour les fonds dont elle assure la gestion et dont les encours sont supérieurs à 500 millions € ; soit, à fin décembre 2024, les fonds suivants :

- ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds
- ABN AMRO Candriam ESG Treasury
- ABN AMRO Funds Edentree European Sustainable Equities
- ABN AMRO Funds Global ESG Equities
- ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds
- ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities
- ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds
- ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds
- ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive
- ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive
- ABN AMRO Funds RBC Bluebay Euro Government Bonds
- ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-Related Bonds
- ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds

Sommaire



01

Informations relatives à la démarche générale de l'entité

P. 4



02

Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité

P. 18



03

Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

P. 35



04

Informations sur la stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

P. 41



05

Informations relatives à la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles

P. 47



06

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

P. 52



07

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

P. 59



08

Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

P. 64



09

Démarches d'amélioration et mesures correctives

P. 84



01

L'approche globale d'ABN AMRO Investment Solutions en matière de durabilité

1. Notre société
2. Objectif et stratégie
d'ABN AMRO Bank N.V.
3. Nos valeurs
4. Notre approche
5. Communication client

1. NOTRE SOCIÉTÉ

Pionnier de la multigestion en Europe depuis plus de 25 ans, ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) est la société de gestion d'actifs du groupe ABN AMRO Bank N.V. Forte d'un engagement ESG inscrit au cœur de son modèle depuis sa création en 1998, ABN AMRO Investment Solutions met à la disposition de ses clients, internes et externes au groupe, toute l'expertise de ses 98 collaborateurs¹ animés autour d'un objectif commun : proposer les approches d'investissement les plus innovantes et adaptées tant aux enjeux des clients qu'aux défis contemporains en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Dirigée par François-Xavier Gennetais, la société dispose d'une équipe aux profils variés et multiculturels, répartie entre Paris, Amsterdam et Francfort.

À fin décembre 2024, elle gère 19,1 milliards d'euros d'actifs dont 17,1 milliards d'actifs ESG ou durables² ; ainsi près de 90% de ses encours font l'objet d'une prise en compte systématique de certains critères ESG lors du processus d'investissement.



2. OBJECTIF ET STRATÉGIE D'ABN AMRO BANK N.V.

ABN AMRO Bank N.V. (ABN AMRO) une banque néerlandaise qui fournit des services bancaires à des clients particuliers et privés ainsi qu'à des entreprises, et emploie plus de 21 900 personnes dans le monde. Elle s'adresse plus particulièrement aux clients présents aux Pays-Bas et dans le nord-ouest de l'Europe. Elle fournit une gamme de produits et de services comprenant les prêts, les hypothèques, les paiements, les conseils financiers et la gestion d'actifs. Cette dernière fonction est assurée par ABN AMRO Investment Solutions.

La durabilité est un élément clé de la stratégie de la Banque (résumée par le slogan « une banque personnelle à l'ère du numérique ») exprimée par son objectif : « *Une banque meilleure pour les générations à venir* ».

1. Chiffre à fin décembre 2024

2. Couvre ici les produits d'investissement relevant des Art.8 (qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales) et Art.9 (qui poursuivent uniquement des objectifs durables) de SFDR

Le groupe ABN AMRO a dans ses objectifs d'accélérer la transition vers un modèle plus durable. Nous sommes convaincus que, dans les années à venir, tous nos clients seront impactés par cette transition d'une manière ou d'une autre. Par conséquent, le groupe ABN AMRO s'appuie sur son expertise pour aider toutes les parties prenantes (clients, employés, investisseurs ainsi que la société dans son ensemble) à opérer ce changement vers des produits et des modèles économiques durables. Nos efforts sont axés sur la lutte contre le changement climatique, l'accélération de l'économie circulaire et la création d'un impact social positif.

3. NOS VALEURS

ABN AMRO a un objectif clair : « *Une banque meilleure pour les générations à venir* ». Nous prenons au sérieux notre rôle au sein de la société. Notre objectif est d'être un partenaire de confiance et de créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes. Notre objectif constitue notre boussole dans tout ce que nous entreprenons. Nos valeurs fondamentales, à savoir l'attention, le courage et la collaboration, servent de point d'ancrage à cet objectif.



Attention



Courage



Collaboration

Nos valeurs fondamentales expriment notre sens des responsabilités envers toutes les parties prenantes, y compris nos employés, et notre ambition de soutenir nos clients en tant que groupe offrant des services bancaires et des solutions d'investissement.

ATTENTION
(ou « Care »)

Nous nous soucions de nos clients et voulons le meilleur pour eux. En sa qualité de signataire des Principes pour l'investissement responsable (« PRI ») par l'intermédiaire d'ABN AMRO Bank N.V., ABN AMRO Investment Solutions a une obligation fiduciaire. Nous mettons nos clients au cœur de tout ce que nous entreprenons, car en comprenant leurs besoins, nous pouvons faire progresser leurs intérêts financiers et extra-financiers à long terme. Nous considérons qu'il en va de notre responsabilité. Notre obligation fiduciaire s'applique également à nos ambitions en matière de durabilité. Nous nous soucions de notre planète, des générations futures et des personnes que nous côtoyons.

COURAGE

Il faut du courage pour s'engager à provoquer des changements positifs, afin de tenir ses promesses et réaliser ses ambitions.

Nous voulons montrer l'exemple, c'est pourquoi ABN AMRO Investment Solutions cherche continuellement à renforcer l'intégration de la durabilité dans toute son organisation, par exemple dans son processus de prise de décision, de due diligence, de gestion de portefeuille et de gestion des risques.

**COLLABO-
RATION**

Ce n'est que grâce à la collaboration que nous pouvons réaliser nos ambitions, et si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons travailler ensemble. Personne ne possède toutes les réponses.

Nous sélectionnons les Gestionnaires d'investissement externes avec lesquels nous travaillons en fonction de leur philosophie et de leur processus d'investissement, ainsi que de leur niveau d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Afin d'évaluer correctement ces facteurs et les capacités futures du Gestionnaire d'investissement externe, ABN AMRO Investment Solutions a développé sa propre méthodologie d'évaluation de la gestion déléguée. En fonction des capacités du Gestionnaire d'investissement externe, nous collaborons avec lui pour développer (davantage) ses capacités d'analyse ESG et/ou mieux intégrer les critères ESG dans son approche d'investissement.

4. NOTRE APPROCHE

Introduction

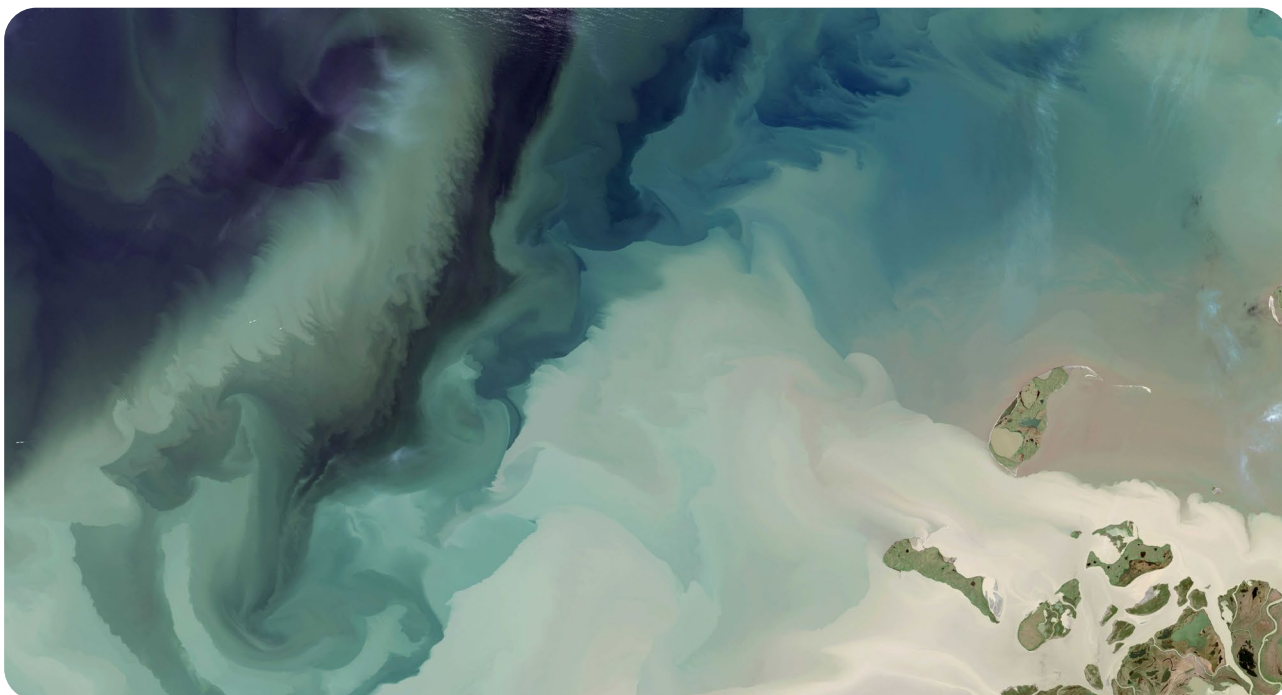
ABN AMRO Investment Solutions est une société de gestion spécialiste de l'architecture ouverte et des solutions multi-gérants. Elle dispose d'une équipe interne de gérants expérimentés en charge de la gestion de ces fonds. Dans le présent document, nous utiliserons le terme « équipe de gestion » pour les désigner.

ABN AMRO Investment Solutions travaille aussi avec un grand nombre de gestionnaires d'investissement externes à travers le monde. Cette collaboration peut prendre différentes formes : de la sélection d'un fonds externe sur notre liste de « fonds recommandés » à la mise en place d'une solution d'investissement personnalisée (« délégation » donnée sur un compartiment à une société de gestion externe). Nos gestionnaires d'investissement externes ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences et de leurs antécédents, ainsi que de la compatibilité de leur philosophie et de leurs processus d'investissement avec nos normes et orientations en termes de durabilité. En effet, chaque gestionnaire d'investissement externe possède sa propre approche d'investissement. Néanmoins, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place sa propre Politique d'investissement Responsable que les Gestionnaires d'investissement externes et notre équipe de gestion doivent respecter.



Processus de due diligence et sélection des fonds externes et des gestionnaires d'investissement externes

La Société de Gestion a mis en place un processus de diligences raisonnables dans le cadre de la sélection et du suivi des stratégies et des sociétés de gestion externes gérées en externe. Les équipes de Management Due Diligence (MDD) et de Operational Due Diligence (ODD) en ont principalement la charge. (Veuillez consulter la section 2 de ce document pour obtenir plus de détails).



Classification des fonds

- Le 10 mars 2021, le niveau 1 de la réglementation (UE) 2019/2088, également connu sous le nom de « Sustainable Finance Disclosure Regulation » ou « SFDR » est entré en vigueur. Le règlement SFDR vise à fournir, de manière standardisée, plus de transparence sur la durabilité au sein des marchés financiers, afin de prévenir « l'écoblanchiment » et d'assurer une meilleure comparabilité entre les produits.
- Dès 2020, ABN AMRO Investment Solutions entame la classification de sa gamme de fonds dans les trois catégories de produits telles que proposées par SFDR. Cet exercice s'est largement appuyé sur les connaissances approfondies de notre équipe de sélection de gérants de la stratégie d'investissement et les compétences de chaque gestionnaire d'investissement externe. La classification SFDR d'un produit n'est pas nécessairement une indication de son degré de durabilité, il s'agit plutôt d'un système de classification permettant de regrouper des exigences de publication communes à chacune des catégories. Cependant, elle peut servir de base pour identifier le degré de durabilité des produits, car les informations requises fourniront des indications comparables pour déterminer dans quelle mesure les caractéristiques de durabilité sont reflétées dans l'objectif d'investissement, la stratégie et la politique des produits, ainsi que dans la composition du portefeuille.

En référence au règlement SFDR, ABN AMRO Investment Solutions a effectué un classement primaire de ses fonds selon les principales catégories suivantes :

► **Produits d'investissement durables (produits relevant de l'Art.9) :**



Art.9

Ces produits doivent répondre aux critères minimaux suivants :

- Le produit doit avoir un objectif d'investissement durable environnemental et/ou social mesurable. La gamme des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions et relevant de l'Art.9, à fin décembre 2024, présentent des objectifs environnementaux d'alignement avec l'accord de Paris et/ou répondant à certains Objectifs de Développement Durables (ODD) des Nations Unies. Sur la base de critères définis (quantitatifs et/ou qualitatifs) avec nos Gestionnaires d'investissement externes, ABN AMRO Investment Solutions a déterminé la part minimale des objectifs Environnementaux et Sociaux pour chaque portefeuille d'investissement. A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas opté pour un alignement de ses objectifs environnementaux tels que défini par le règlement Taxonomie ;
- L'investissement ne cause pas de préjudice significatif aux autres facteurs de durabilité. Ceci peut être qualifié, entre autres, par l'évaluation des principales incidences négatives (« Principal Adverse Impacts » - PAI) d'une entreprise/pays bénéficiaire ou d'un produit d'investissement.
- Les entreprises dans lesquelles le portefeuille investit doivent démontrer de bonnes pratiques de gouvernance.



Art.8

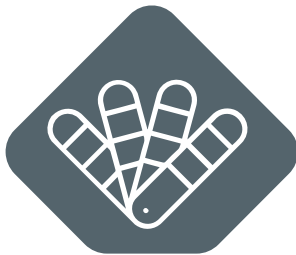
► **Produits d'investissement ESG (produits relevant de l'Art.8) :**

Les produits classés sous l'Art.8 de SFDR doivent promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Aussi ABN AMRO Investment Solutions a défini un ensemble d'indicateurs de durabilité mesurables et communs à tous les fonds de cette catégorie. A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas opté pour un alignement de ses objectifs environnementaux tels que défini par le règlement Taxonomie.

En outre, les entreprises investies par les produits relevant de l'Art.8 de SFDR doivent démontrer de bonnes pratiques de gouvernance ;

Par ailleurs, il est possible qu'une partie d'un produit relevant de l'Art.8 de SFDR possède un objectif d'investissement durable, mais il ne peut pas être classé comme un produit relevant de l'Art.9 car l'objectif d'investissement durable ne concerne pas l'ensemble du produit. A fin décembre 2023, la gamme des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions n'offre pas encore cette option.

Pour les fonds relevant des Art.8 et 9 de SFDR, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place des critères d'exclusion sur certaines activités que nous avons identifiées comme étant trop risquées d'un point de vue financier ou de réputation, et/ou non conformes à nos valeurs. Ces critères d'exclusion dépendent de la classification du fonds et sont appliqués en plus des exclusions de base appliquées aux produits relevant de l'Art.6 de SFDR.



Art.6

► Autres produits d'investissement (relevant de l'Art.6) :

Les fonds relevant de l'Art.6 sont des fonds non ESG et non durables ; cependant, ils prennent en compte certains risques de durabilité. Le risque de durabilité se définit comme « un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il(elle) se produit, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement » (SFDR, Art.3). Les produits relevant

de l'Art.6 de SFDR doivent cependant tenir compte des risques de durabilité pour évaluer les incidences financières négatives potentielles sur leurs portefeuilles. En outre, les produits SFDR - Art.6 intégrés dans notre gamme de fonds prennent en compte des précautions minimales en matière environnementale, sociale et de gouvernance sur la base d'un socle d'exclusions. Ainsi, ils excluent les pays et les armes controversés, les entreprises qui ne respectent pas les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ainsi que les cultivateurs et fabricants de tabac.



Toutes les informations SFDR requises par l'implémentation des RTS (Regulatory Technical Standards) au niveau des produits d'investissement (les fonds) sont disponibles sur notre site internet. Le lecteur pourra trouver pour chacun de nos fonds relevant de la réglementation SFDR, les documents standardisés suivants :

- **Les informations précontractuelles** : Ces informations explicitent les objectifs de durabilité et les métriques associées du produit d'investissement pour atteindre lesdits objectifs ;
- **Les informations périodiques** : Ces informations explicitent si et comment les objectifs ont été atteints sur la période sous revue ainsi que les pistes de remédiation ;
- **Les informations résumées publiées sur le site internet** : Ces informations rappellent les objectifs de durabilité/stratégie d'investissement et explicitent les moyens humains et techniques, limitations, contrôles et diligence raisonnables en place.

Champ d'application

Notre politique d'investissement durable couvre l'ensemble de notre gamme de fonds (avec cependant quelques exceptions. Elle est disponible sur notre site internet dans la section « durabilité »³.

Ci-dessous la liste des fonds dont les encours sont supérieurs à 500 millions € et qui font l'objet d'une analyse spécifique dans ce document comme requis par le régulateur.

Tableau 1a - liste des fonds dont les encours sont > 500 millions €

Nom du Fonds	Classification SFDR	Encours en €
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	Art.8	2 375 407 363
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	Art.8	1 210 737 819
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	Art.8	1 014 875 000
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	Art.8	938 901 617
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	Art.8	877 008 498
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	Art.8	869 031 720
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	Art.8	862 497 681
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	Art.8	772 342 362
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	Art.8	698 951 146
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	Art.9	583 890 207
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	Art.8	568 747 500
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	Art.8	529 758 420
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	Art.8	510 018 682
Total		11 812 168 015

Source : AAIS

Nous décomptons 13 fonds dont les encours étaient supérieurs à 500 millions € à fin décembre 2024 totalisant 11,8 milliards €. Ils représentent 62% des encours globaux gérés par ABN AMRO Investment Solutions. Nous dénombrons 12 fonds SFDR-Art.8 (soit 59% des encours globaux) et 1 fonds SFDR-Art.9 (soit 3% des encours globaux).

3. Disponible sur notre site web sous la section Informations relatives à la durabilité - ABN AMRO (www.abnamroinvestmentsolutions.com) ; notre politique d'investissement durable est en cours de mise à jour pour refléter les derniers développements de notre gamme de produits d'investissement.

Ci-dessous la liste de nos fonds relevant des Art.8 et 9 de SFDR.

Tableau 1b - Liste des fonds SFDR Art.8 et Art.9

Nom du fonds	Classification SFDR	Encours en €
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	Art.8	2 375 407 363
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	Art.8	1 210 737 819
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	Art.8	1 014 875 000
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	Art.8	938 901 617
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	Art.8	877 008 498
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	Art.8	869 031 720
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	Art.8	862 497 681
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	Art.8	772 342 362
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	Art.8	698 951 146
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	Art.9	583 890 207
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	Art.8	568 747 500
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	Art.8	529 758 420
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	Art.8	510 018 682
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	Art.8	407 629 561
ABN AMRO Funds Profile 5 - Aggressive	Art.8	369 658 147
ABN AMRO Funds Portfolio High Quality Impact Bonds	Art.9	337 111 512
ABN AMRO FGR Aegon Global Impact Equities	Art.9	322 914 445
ABN AMRO Funds Boston Trust Walden US ESG Equities	Art.8	310 462 869
ABN AMRO Funds FoM Euro Corporate Bonds	Art.8	262 290 029
ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds	Art.8	253 207 876
ABN AMRO Funds Profile 6 - Very Aggressive	Art.8	212 534 897
ABN AMRO Funds M & G Emerging Market Equities	Art.8	208 836 617
ABN AMRO Funds Candriam Global ESG High Yield Bonds	Art.8	208 730 308
ABN AMRO Funds Walter Scott European ESG Equities	Art.8	208 063 643
ABN AMRO Funds Putnam US ESG Equities	Art.8	182 045 864
ABN AMRO Funds Boston Common US Sustainable Equities	Art.9	172 542 240
ABN AMRO Funds Amundi European ESG Equities	Art.8	164 875 206
ABN AMRO Funds Profile 2 - Defensive	Art.8	148 974 414
ABN AMRO Funds Candriam Emerging Markets ESG Bonds	Art.8	138 452 068
ABN AMRO Funds Sands Emerging Market Equities	Art.8	133 074 240
ABN AMRO Funds Private Portfolio Equities	Art.8	129 408 763
ABN AMRO FGR BNP Paribas Disruptive Technology Equities	Art.8	107 049 164

ABN AMRO FGR Pictet Global Environmental Equities	Art.8	91 187 242
ABN AMRO Symbiotics Emerging Markets Impact Debt	Art.9	89 724 935
ABN AMRO FGR Robeco Global Consumer Trends Equities	Art.8	82 796 647
ABN AMRO Funds Liontrust Global Impact Equities	Art.9	78 483 356
ABN AMRO Funds Candriam French ESG Equities	Art.8	77 056 881
ABN AMRO Funds Aegon Global Impact Equities	Art.9	76 305 559
Neuflize Euro Obligations ESG	Art.8	64 750 568
ABN AMRO Funds Private Portfolio Bonds	Art.8	59 169 675
ABN AMRO Funds Candriam European ESG Equities	Art.8	55 574 732
Neuflize Euro Actions ESG	Art.8	46 185 613
ABN AMRO Funds Candriam Global ESG Convertibles	Art.8	45 063 210
ABN AMRO Funds Global Balanced	Art.8	44 944 941
TEGO Equilibre	Art.8	44 206 367
TEGO Dynamique ISR	Art.8	36 340 867
ABN AMRO Funds NexGen Multi-Asset	Art.8	36 196 988
ABN AMRO Funds Baring Emerging Markets ESG Bonds	Art.8	35 168 665
ABN AMRO Funds Candriam Euro ESG Short Term Bonds	Art.8	24 822 823
ABN AMRO Funds Candriam European ESG Smaller Companies Equities	Art.8	19 339 849
Portefeuille Privé Paul Parquet	Art.8	12 171 272
Esperance	Art.8	11 015 371
ABN AMRO Funds Profile 1 - Very Defensive	Art.8	6 403 351
AFFILIATED MANAGERS SICAV Parnassus US ESG Growth Equities	Art.8	5 222 380
TEGO Sécurité	Art.8	4 260 621
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds Duration Hedged	Art.8	2 557 540
ABN AMRO Funds FoM Euro Corporate Bonds Duration Hedged	Art.8	2 076 775
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds Duration Hedged	Art.8	1 656 555
ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds Duration Hedged	Art.8	549 689
ABN AMRO Funds Boston Common Emerging Markets ESG Equities	Art.8	12 538
Total		17 143 274 890

Source : AA/S

Tableau 2 - Evolution de l'encours de nos fonds sur les 3 dernières années, classés par catégorie SFDR

Catégorie SFDR	31/12/2024	31/12/2023	30/12/2022
SFDR Art.9 - Fonds durables	1 661	1 817	1 805
SFDR Art.8 - Fonds ESG	15 482	13 850	12 847
Sous-total 1 - Encours € millions	17 143	15 668	14 651
Sous-total 1 - % des encours	90%	80%	79%
SFDR Art.6 - Autres fonds	1 943	3 812	3 861
Sous-total 2 - % des encours	10%	20%	21%
Total encours € millions	19 086	19 480	18 512

Source : AAIS

La part des fonds ESG/durables représente, à fin décembre 2024, 90% des encours soit une progression de +10% comparée à fin décembre 2023.

Initiatives et engagements liés à la durabilité

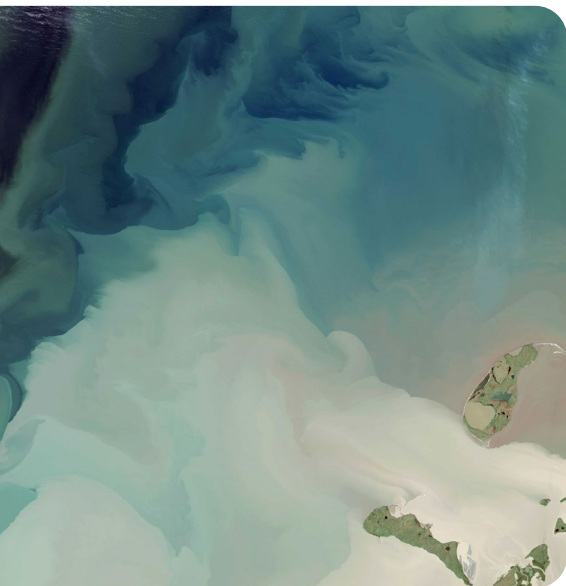
ABN AMRO Bank N.V., actionnaire majoritaire de ABN AMRO Investment Solutions, a été l'un des premiers signataires des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI), du Pacte mondial des Nations Unies (UNG) et est l'un des membres fondateurs des Principes de l'Équateur. ABN AMRO Investment Solutions exerce son influence en s'engageant auprès de ses gestionnaires d'investissement externes, d'autres sociétés de gestion et de ses clients, ainsi que par le biais de la recherche ESG académique que nous diffusons (voir section 2 du présent rapport). ABN AMRO Investment Solutions soutient la sensibilisation aux questions ESG de diverses manières.

- Les gestionnaires d'investissement externes d'ABN AMRO Investment Solutions sont eux-mêmes engagés et soutiennent diverses initiatives telles que, par exemple, les UN PRI, des codes de bonne conduite locaux et autres initiatives de place sur des sujets de gouvernance, d'environnement ou sociétaux ;
- ABN AMRO Investment Solutions soutient les engagements pris par le groupe ABN AMRO envers des initiatives de place incontournables tels que (liste non exhaustive) les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains⁴, les Principes de l'Investissement Responsable (UN-PRI), l'Engagement du secteur de la Finance en faveur de la Biodiversité⁵ ou envers le TCFD⁶ ;
- ABN AMRO Investment Solutions participe à des groupes de réflexion professionnels, tels que la Plénière de l'investissement responsable (veille générale sur la réglementation et les standards ESG) et le Comité de Gouvernance d'Entreprise (pratique de bonne gouvernance en matière de vote) de l'Association Française de Gestion ;

4. UN Guiding Principles for Business and Human Rights

5. Finance for Biodiversity Pledge

6. Standards techniques sur la communication liée aux enjeux climat



- Dans le cadre de la mise en place d'objectifs climat, ABN AMRO Investment Solutions s'est engagée fin 2022 à soutenir les actions de l'International Investor Group on Climate Change (IIGCC)⁷ notamment dans ses efforts à mettre en place de nouveaux standards climat quand il s'agit d'embarquer des stratégies de multigestion ou de délégation. Dans le prolongement de cet engagement, ABN AMRO Investment Solutions a rejoint « The Net Zero Asset Manager Initiative » (NZAM)⁸ en octobre 2023 ;
- ABN AMRO Investment Solutions est aussi engagée pour certains de ses fonds d'investissement à respecter le cahier des charges du Label ISR (France)⁹ et du LuxFLAG ESG (Luxembourg)¹⁰.

5. COMMUNICATION CLIENT

Documentation réglementaire

Actuellement, des informations sur la durabilité sont disponibles sur les documents réglementaires publiés.

Ainsi, sont disponibles sur notre site internet :

Au niveau des fonds, dans la rubrique dédiée aux « Fonds » :

- En annexe du prospectus actuel et dans la liste des documents relatifs aux produits : les documents précontractuels de chacun des produits d'investissement relevant des Art.8 et 9 de SFDR ;
- En annexe des rapports annuels et dans la liste des documents relatifs aux produits : les rapports périodiques pour chacun des produits d'investissement relevant des Art.8 et 9 de SFDR.

Au niveau de l'entité, dans la rubrique générale dédiée à la « Durabilité » :

- Notre Politique d'Investissement Responsable ;
- Nos objectifs et rapport de progression en matière climatique ;
- Notre pratique d'engagement et de vote ;
- Notre rapport des principales incidences négatives au niveau de l'entité.

7. <https://www.iigcc.org/about-us/our-members/>

8. <https://www.netzeroassetmanagers.org/>

9. <https://www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises/>

10. <https://www.netzeroassetmanagers.org/>

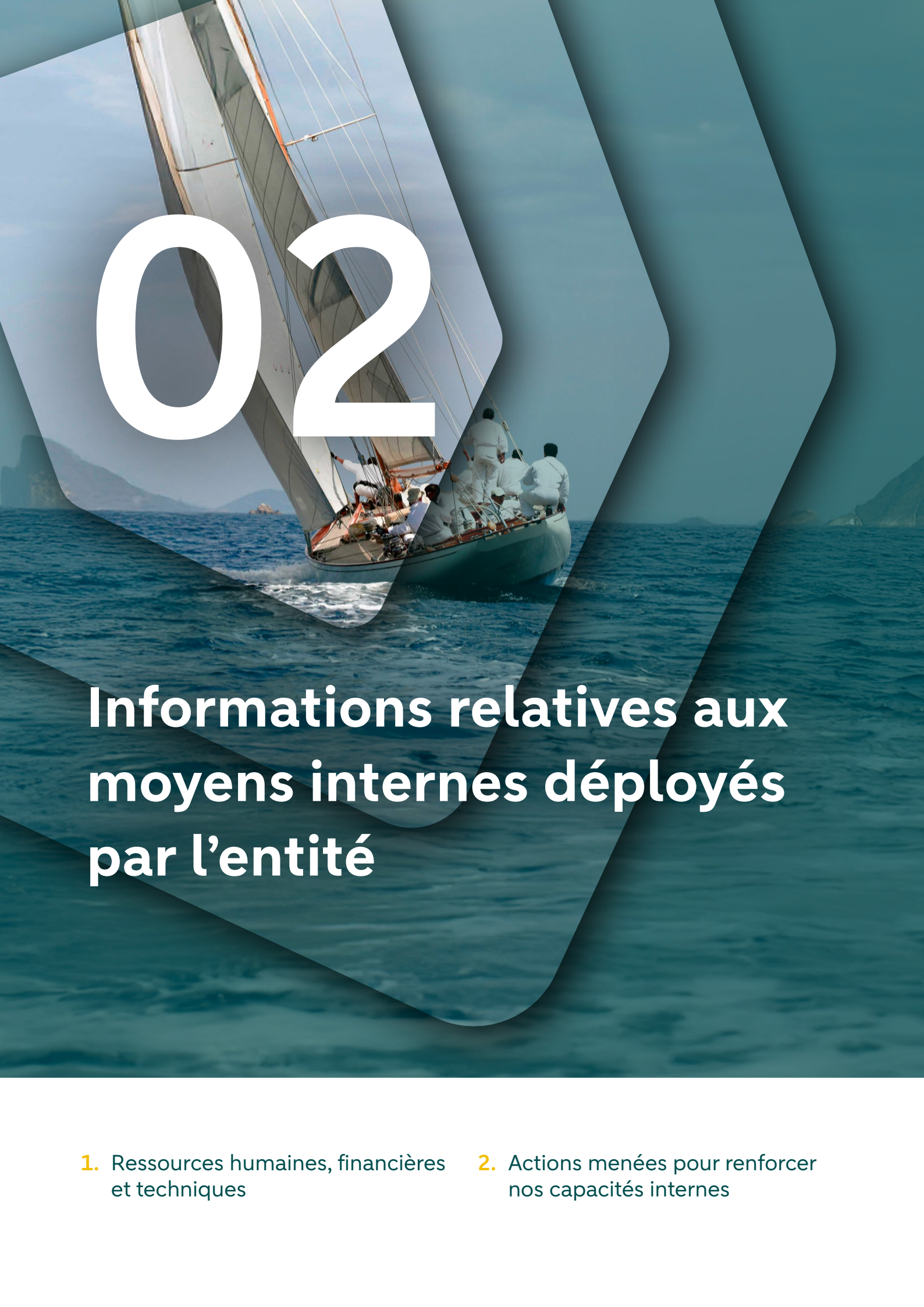
Autres Rapports

ABN AMRO Investment Solutions fournit chaque année un rapport sur son activité de vote aux assemblées générales (conformément à sa politique de droit de vote) et sur ses actions d'engagement (conformément à sa politique d'engagement). Depuis 2023, nous publions une version agrégée de ces 2 rapports que nous avons nommée « Stewardship report ».

Informations sur nos Gestionnaires d'investissement externes

Nous fournissons diverses présentations et vidéos sur nos Gestionnaires d'investissement externes et/ou sur des sujets ESG ; celles-ci sont disponibles sur notre canal [BrightTALK](#).





02

Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité

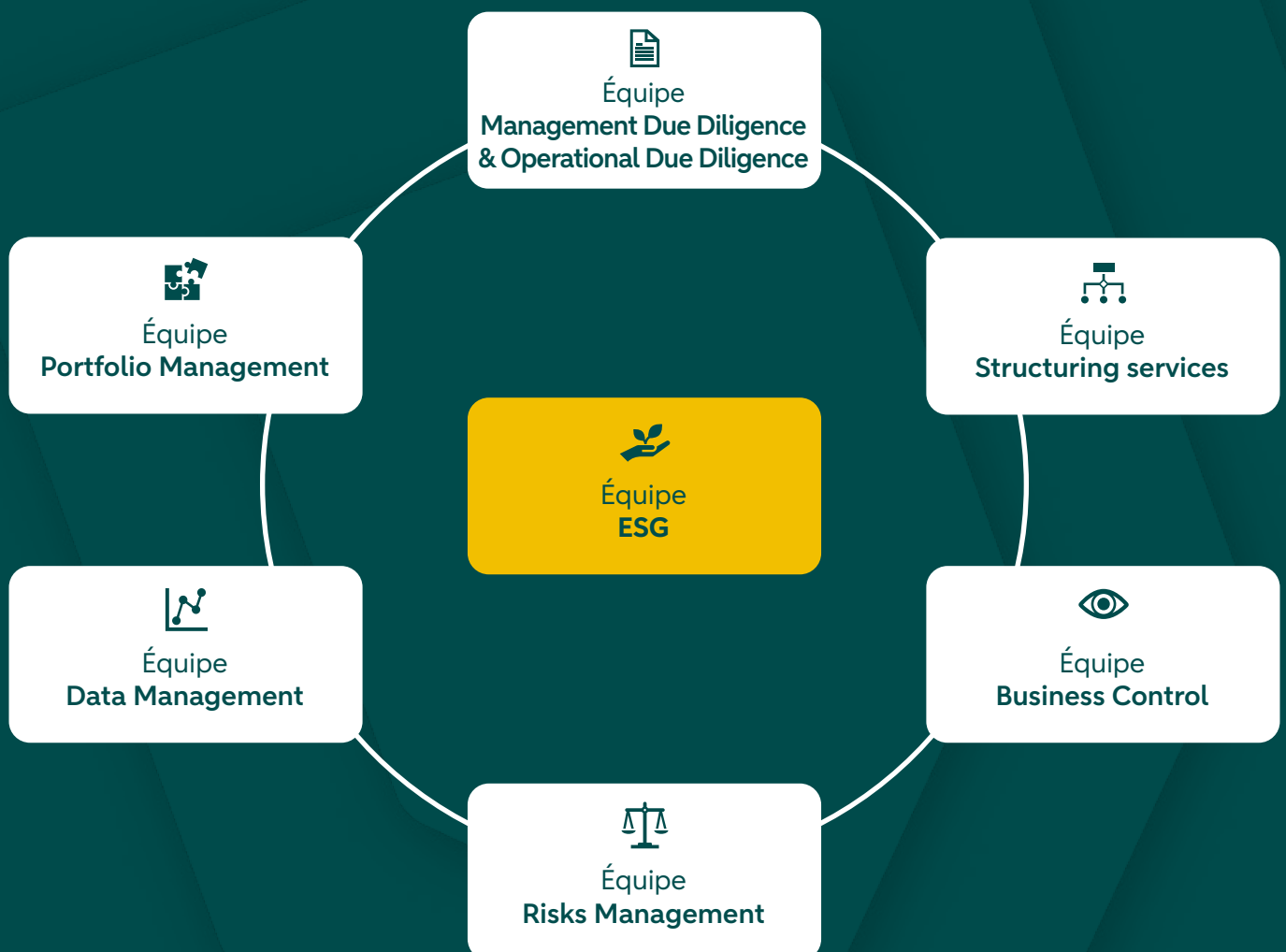
1. Ressources humaines, financières
et techniques

2. Actions menées pour renforcer
nos capacités internes

1. RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Ressources humaines

L'organisation d'ABN AMRO Investment Solutions permet de sélectionner et de suivre des gérants expérimentés et reconnus, de structurer leurs stratégies d'investissement et de contrôler les risques associés. ABN AMRO Investment Solutions a intégré les questions relatives à l'ESG dans plusieurs processus de décision (sélection et suivi des gérants, gestion des risques, structuration) et est consciente que ces efforts doivent se poursuivre. En plus de l'équipe de management de la société de gestion, fin 2024, environ 50 professionnels (sur un total de 98) ont contribué à intégrer davantage les questions ESG dans notre processus.



Équipe ESG

L'équipe ESG, composée de trois analystes dédiés à temps plein sous la supervision de la responsable ESG, est un pilier fondamental au sein du département « Investissement » dirigé par le Directeur des Investissements d'AAIS. Elle joue un rôle indispensable en accompagnant toutes les équipes d'AAIS dans le décryptage des régulations, la diffusion des meilleures pratiques, et l'évolution des processus, des méthodologies, ainsi que des outils dédiés à l'investissement responsable. Les analystes ESG offrent un soutien global sur toutes les questions liées à l'ESG, garantissant une intégration cohérente de ces critères au sein de l'entreprise.

Voici quelques-unes des tâches clés de l'équipe ESG :

- L'équipe est en charge de la mise en œuvre de notre politique de vote et de la gestion de nos engagements envers les parties prenantes, assurant ainsi la cohérence et l'intégrité de nos pratiques d'investissement responsable ;
- Elle joue un rôle de leader dans la définition des paramètres de contrôle ESG, impliquant la création de critères rigoureux et mesurables pour évaluer la performance ESG de nos investissements ;
- En synergie avec l'équipe de sélection de gérants (MDD) et les spécialistes de la due diligence opérationnelle (ODD), l'équipe ESG est essentielle dans l'amélioration des procédures des gestionnaires d'investissement externes, en offrant des conseils d'experts pour guider les gestionnaires dans l'adoption de pratiques exemplaires. Elle participe activement aux comités de rating ODD et MDD, où elle aide à l'évaluation des gestionnaires sur les aspects ESG de leurs stratégies d'investissement ;
- L'équipe ESG collabore étroitement avec l'équipe de structuration et de gestion des produits pour concevoir et déployer des produits d'investissement parfaitement alignés avec nos critères ESG. Ce processus inclut la définition des caractéristiques du produit, la sélection des critères ESG pertinents, et leur intégration tout au long du cycle de vie du produit ;
- L'équipe est activement engagée dans divers groupes d'experts et initiatives de marché axés sur la durabilité. Ces engagements permettent à l'équipe ESG de rester à la pointe des innovations et des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable ;
- L'équipe ESG maintient une communication régulière et transparente avec le comité exécutif en fournissant des rapports détaillés sur les progrès et les défis des initiatives ESG, et en formulant des recommandations stratégiques pour renforcer l'intégration des critères ESG au sein de la société.

Analystes dédiés à la recherche et sélection de gérants (MDD) et analystes dédiés à l'évaluation des Sociétés de gestion (ODD)

Les analystes recherchent et sélectionnent des stratégies externes de qualité et surveillent l'univers des stratégies approuvées. L'équipe suit un processus de sélection rigoureux et approfondi qui combine des approches quantitatives et qualitatives. Nos analystes quantitatifs fournissent à l'équipe de sélection de gérants des outils d'analyse quantitative (« clustering » des profils de performance/risque, filtrage ESG, analyse des styles/facteurs d'investissement, modèles de construction de portefeuille, etc.) en support du processus de sélection.



Depuis 2016, l'équipe a développé sa propre méthodologie qualitative afin d'évaluer l'engagement et les bonnes pratiques ESG d'un gestionnaire d'investissement externe et d'apprécier la qualité ESG d'une stratégie d'investissement. Les analystes sont spécialisés par classe d'actifs et par zone géographique (actions européennes, actions d'Amérique du Nord, actions émergentes et asiatiques, actions mondiales et thématiques, stratégies obligataires, stratégies alternatives et multi-assets). Tous les analystes de l'équipe sont responsables de la bonne implémentation ESG dans leur classe d'actifs et leur zone géographique respective.

Pour toutes les stratégies, le processus comprend une première étape de collecte et d'analyse documentaire, suivie d'une seconde étape incluant plusieurs réunions idéalement sur site (ou à défaut, par vidéoconférences). Les analystes évaluent l'engagement et la transparence du gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement ESG/durable et ce à travers l'étude et la notation des 4 piliers (Parent, People, Process, Portfolio et performances). En outre, ils évaluent dans quelle mesure, et à quelles étapes, les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et véritablement pris en compte dans le processus d'investissement et dans le portefeuille. Ils évaluent dans quelle mesure l'organisation, l'équipe de gestion, les ressources (y compris les outils) sont correctement adaptées pour réaliser l'intégration des critères ESG, tout en contribuant au positionnement performance/ risque de la stratégie. Les analystes sont également attentifs aux pratiques d'engagement du gestionnaire d'investissement externe et à la façon dont ses initiatives (UNPRI, Climate action 100+ etc.) sont reportées et suivies.

La notation ESG de la stratégie d'investissement fait l'objet d'un débat dans le cadre d'un comité de notation auquel participe l'équipe ESG, les gérants de portefeuille AAIS, et l'ensemble des analystes MDD. Ce comité est la clé de voûte du processus décisionnel de sélection des stratégies externes.

Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe MDD analyse le comportement de la stratégie selon une fréquence prédéfinie afin de s'assurer qu'elle est conforme au style de gestion du portefeuille au fil du temps. En outre, les analystes surveillent tous les événements majeurs affectant les gestionnaires d'investissement externes (investissement, analystes et analystes ESG, processus d'investissement, capacité d'engagement, etc.). Quand il s'agit d'évaluer un fonds ESG ou durable, des échanges réguliers sont organisés avec les gestionnaires d'investissement externes. L'analyste a la charge de rédiger un rapport comprenant la revue des titres du portefeuille sur la base des ratings ESG et d'autres scores de risque.

Les analystes de recherche et de sélection de gérants (MDD) consacrent au minimum 40% de leur temps à l'intégration de la durabilité dans leur processus de sélection ou de suivi.

Avant la sélection définitive d'une stratégie d'investissement externe, nos spécialistes Due Diligence Opérationnelle (ODD) sont chargés d'évaluer la société de gestion sélectionnée : sa solidité financière, sa gouvernance, la cohérence de son organisation avec le processus d'investissement présenté, ainsi que la robustesse de ses opérations, de ses processus de gestion des risques et de conformité, et de ses compétences. L'équipe examine également en détail les outils utilisés (outils de front office, systèmes d'exécution, contrôles des risques), le suivi des prestataires de services essentiels et les aspects de sécurité informatique. Le processus comprend une première étape de collecte et d'analyse documentaire, suivie d'une seconde étape incluant plusieurs réunions idéalement sur site (ou à défaut, par vidéoconférences).

L'équipe ODD s'est dotée d'un questionnaire RSE propriétaire détaillé et évolutif qui lui permet de délivrer une notation indépendante et dédiée uniquement à l'approche RSE de la société de gestion externe. Les analystes ODD examinent dans ce cadre les objectifs fixés par le gestionnaire d'investissement externe en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) ainsi que les initiatives et les paramètres adoptés pour en mesurer ses progrès. Quand il s'agit d'évaluer des stratégies d'investissement durable, les analystes prennent soin de détecter toute incohérence entre les engagements pris en matière ESG et l'approche RSE mise en place par la société de gestion.

Enfin, les analystes ODD disposent d'un droit de veto si le gestionnaire d'investissement externe ne répond pas aux exigences minimales requises. Suivant la sélection définitive d'une stratégie d'investissement par l'équipe MDD, l'équipe ODD effectue une revue complète de due diligence opérationnelle tous les deux ou trois ans en adéquation avec le niveau de risque identifié et les encours gérés par la société de gestion externe en question.

Nos spécialistes ODD estiment consacrer environ 25% de leur temps à l'analyse de l'approche RSE de la société de gestion, un chiffre en régulière augmentation depuis son intégration formelle dans le processus ODD.



Équipe de gestion de portefeuille et de multigestion (Portfolio Management)

Nos 5 gestionnaires de portefeuille sont chargés de gérer des portefeuilles d'actions, d'obligations et diversifiés ainsi que des portefeuilles en multigestion basés sur l'univers des mandats délégués et des fonds externes sélectionnés par ABN AMRO Investment Solutions. Dans l'équipe, 3 gérants sont détenteurs du CFA ESG fin 2024.

L'équipe gère 8 milliards d'euros d'actifs fin décembre 2024 et possède en moyenne 20 ans d'expérience dans la gestion de portefeuille pour le compte de clients particuliers, d'entreprises et d'institutions. Le processus d'investissement combine des vues d'allocation d'actifs définies par un comité d'allocation, une sélection de fonds au sein de l'univers défini par nos équipes ODD et MDD, ainsi qu'une construction de portefeuille basée sur des outils quantitatifs et de solides connaissances, acquises au fil de l'expérience conséquente des gestionnaires de portefeuille de l'équipe.

Les portefeuilles gérés avec des investissements directs en actions et en obligations sont conseillés par différentes entités du groupe ABN AMRO, auquel ABN AMRO Investment Solutions appartient. L'intégration ESG étant un élément clé de notre processus d'investissement, l'équipe de gestion de portefeuille est régulièrement en contact avec l'équipe ESG d'ABN AMRO Investment Solutions afin de maintenir une surveillance réglementaire et de déployer notre politique d'intégration ESG à travers les portefeuilles gérés, conformément aux règles définies dans la documentation contractuelle et réglementaire.

Quand il s'agit d'investir sur les titres en direct, l'équipe sélectionnera des instruments conformes aux normes ESG de la société de gestion et aux objectifs ESG ou durables des fonds. Ce processus comprend des exclusions ainsi qu'un processus qualitatif d'intégration ESG avant d'être retenu.

Quand il s'agit de sélectionner des fonds en multigestion, s'ils sont disponibles dans la classe d'actifs désirée, les produits SFDR Art.8 et Art.9 sont privilégiés. Les décisions sont discutées lors d'un comité d'investissement hebdomadaire où les piliers financiers et extra-financiers sont intégrés dans le processus de prise de décision.



De plus, l'équipe de gestion de portefeuille organise des réunions mensuelles avec l'équipe des analystes dédiés à la recherche de gérants durant lesquelles les convictions en matière d'intégration ESG des différentes stratégies sont également abordées.

En outre, l'équipe de gestion de portefeuille participe à des réunions de mise à jour régulières avec les gestionnaires d'investissement externes sous-jacents (trimestrielles ou annuelles, en fonction de la taille des actifs investis), en collaboration avec l'équipe MDD, afin d'évaluer l'adéquation de leur approche ESG et le choix des indicateurs de durabilité avec celle du fonds de multigestion. Des cas concrets d'investissement sont abordés dans leur dimension extra-financière, aussi bien en termes de risques et d'opportunités qu'en termes de contribution aux enjeux environnementaux et sociaux ou de gouvernance. Des cas concrets d'engagement peuvent également être abordés sur le périmètre applicable.

A noter enfin que l'équipe de Gestion accompagne les clients dans leur volonté d'adapter les contraintes extra-financières de leur portefeuille. Une bonne compréhension de l'impact de l'intégration de critères extra-financiers sur l'univers d'investissement et le portefeuille s'avèrent indispensables à l'adhésion du client.

L'équipe de gestion de portefeuille consacre environ 30% de son temps à l'intégration de la durabilité dans le processus d'investissement. Ce temps prend en compte la contribution à la mise à jour de la documentation réglementaire, les échanges avec l'équipe ESG et les gestionnaires d'investissement externes, l'intégration des critères extra-financiers dans la prise de décision, sa formalisation et son suivi ainsi que la rédaction des rapports extra-financiers.



Responsables de la structuration et de la vie des produits (équipe Structuring services)

L'équipe de Structuring Services est spécialisée dans :

- des activités de structuration de fonds. Elle s'occupe de créer des stratégies financières (en tenant compte des caractéristiques de durabilité), de référencer et de suivre des gestionnaires d'investissement externes, de mettre en place la relation contractuelle avec les gestionnaires d'investissement externes (contrat de délégation, contrat de distribution exclusive ...). Elle gère les aspects de gouvernance des produits et des stratégies, la mise en place de la contractualisation et organise l'accès à des actifs spécifiques comme par exemple, l'utilisation des dérivés etc.
- des activités dédiées à la gestion des produits. Elle élabore et met à jour la documentation réglementaire (y compris la documentation SFDR), est responsable de la vie corporative des fonds, est le point de contact des régulateurs, est en charge de l'enregistrement des fonds dans les différents pays, etc.

Les personnes en charge de la structuration et les responsables produits consacrent environ 40% (estimation) de leur temps à l'intégration des exigences de durabilité dans notre documentation juridique.

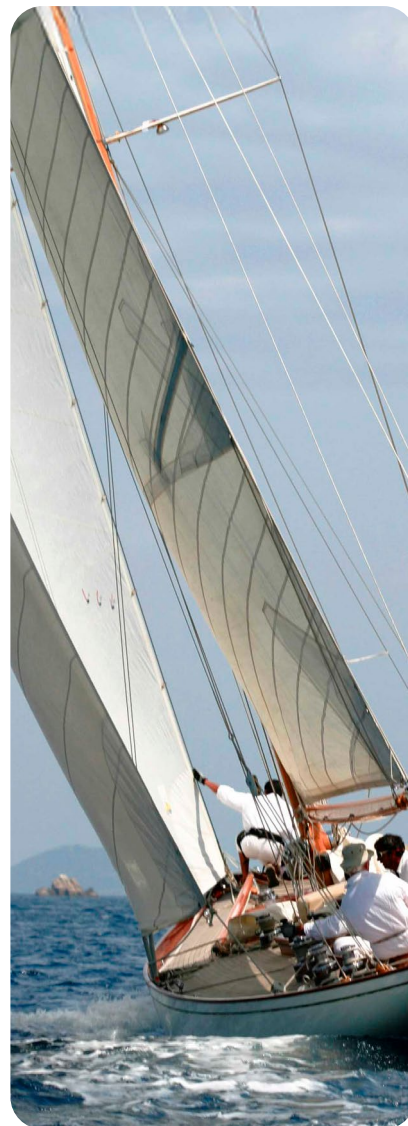
Équipe de surveillance et de contrôle de l'activité (BCO)

Dans le cadre de ses prérogatives, l'équipe de surveillance et de contrôle de l'activité effectue un suivi de premier niveau des limites d'investissement réglementaires et légales de notre gamme de fonds (y compris les éléments de nature ESG formalisés dans l'Investment Management Agreement avec le gestionnaire d'investissement externe). Ces contrôles sont réalisés principalement via l'outil Aladdin®, nouvellement implanté (certains contrôles nécessitent un développement complémentaire). En cas de notification, notre équipe de surveillance et de contrôle de l'activité enquête et, si elle le juge nécessaire, transmet la notification aux équipes de recherche de gérants et de gestion ESG afin de pouvoir affiner la recherche et clôturer l'alerte.

Les contraintes d'investissements extra-financières sont paramétrées dans l'outil de gestion Aladdin® :

- En pré-trade et post-trade pour les portefeuilles gérés directement,
- En post-trade pour les portefeuilles dont la gestion a été déléguée.

Notre équipe de surveillance et de contrôle de l'activité consacre environ 35% (estimation) de son temps à la surveillance des limites réglementaires et légales ESG.



Équipe chargée du suivi du risque d'investissement (Investment Risks)

L'équipe de gestion des risques d'investissement est spécialisée dans l'analyse et le suivi des risques de performance et d'investissement : risque de marché, risque de liquidité, risque de crédit de la contrepartie, risque d'effet de levier, risques ESG. Elle est également responsable du suivi quotidien des budgets de risque affectés aux portefeuilles. Elle utilise l'outil Aladdin® pour calculer tout un éventail d'indicateurs de risque et pour mettre en place et gérer des alertes en cas de violation des contraintes internes. En outre, elle utilise les données de Sustainalytics et d'ISS pour surveiller, entre autres, les notations de risque ESG, les controverses et l'intensité carbone de notre gamme de fonds.

L'équipe de gestion des risques consacre environ 15% (estimation) de son temps au suivi des risques ESG.

Équipe chargée de la gestion des données (Data Management)

L'équipe Data Management est en charge de la gestion des données au sein d'ABN AMRO Investment Solutions (qualité, disponibilité, contrôle).

Sur l'ESG, nous utilisons les données issues de deux fournisseurs : ISS et Sustainalytics.

La correspondance entre les Tiers/Émetteurs dans ces deux sources et ceux provenant de notre outil de gestion, Aladdin®, sera gérée grâce à notre solution EDM (Enterprise Data Management), par S&P Global Intelligence.

Une fois les derniers développements finalisés, toutes les données de ces deux fournisseurs qui présenteront un intérêt pour la production de rapports ou de contrôles seront intégrées dans EDM et mises à disposition via Power BI ou disséminées à Aladdin® pour la réalisation de contrôles.

Data Management veille à ce que la correspondance entre les différents Tiers soit la plus fiable possible, et s'assure de la bonne mise à jour de ces données. Il les utilisera afin de calculer de nouveaux indicateurs basés sur les règles définies en interne par nos experts.

L'équipe de gestion des données consacre 15% de son temps à effectuer les différents contrôles et s'assurer de la qualité des données de durabilité. Elle envisage une augmentation ponctuelle de cette allocation notamment lors de développements spécifiques de nouveaux calculs incluant des nouvelles données ESG et climat.

Montants en euros des budgets consacrés aux données ESG

Le budget consacré à l'accès aux données ESG est en hausse constante sur ces dernières années. En 2024, au sein de ABN AMRO Investment Solutions, ce budget s'est élevé à environ 616 k€ (toutes taxes comprises), soit une hausse de 23% par rapport à l'année précédente¹¹. En effet, cette hausse s'explique principalement par l'accompagnement d'un cabinet de consultants pour la mise en place de notre engagement NZAM (se référer à la section 6 du présent document pour obtenir des informations sur notre engagement pour cette initiative envers le Climat).

11. Ce budget ne tient pas compte de l'outil permettant de publier des rapports ESG, des droits de divulgation des données ESG sur notre site internet, de certaines données ESG partagées par ABN AMRO, du service d'engagement externe d'ABN AMRO et des partenariats externes sur les questions ESG

Recherche

– Recherche en investissement

ABN AMRO Investment Solutions sélectionne les gestionnaires d'investissement externes en suivant un processus approfondi qui fait appel à l'expertise de nos analystes MDD et ODD.

Notre processus de sélection des gestionnaires d'investissement externes pour les stratégies d'investissement actives¹² est divisé en 5 étapes :



Dans le cadre de l'analyse qualitative de la stratégie d'investissement (étape 3), les analystes cherchent à déterminer la capacité d'une équipe de gestion à reproduire les résultats de la stratégie d'investissement dans le temps. L'analyste concentre son analyse sur cinq aspects clés (entreprise, équipe, processus d'investissement, portefeuille et performance).

Les analystes vont ainsi évaluer :

- La société mère ;
- Les équipes d'investissement (organisation, compétences, expérience), incluant les équipes ESG et celles responsables de l'engagement ;
- La philosophie d'investissement ;
- Le processus d'investissement, incluant les aspects financiers et extra-financiers (génération d'idées, recherche, sélection de titres, construction du portefeuille, engagement avec les entreprises) ;
- Le contrôle des risques.

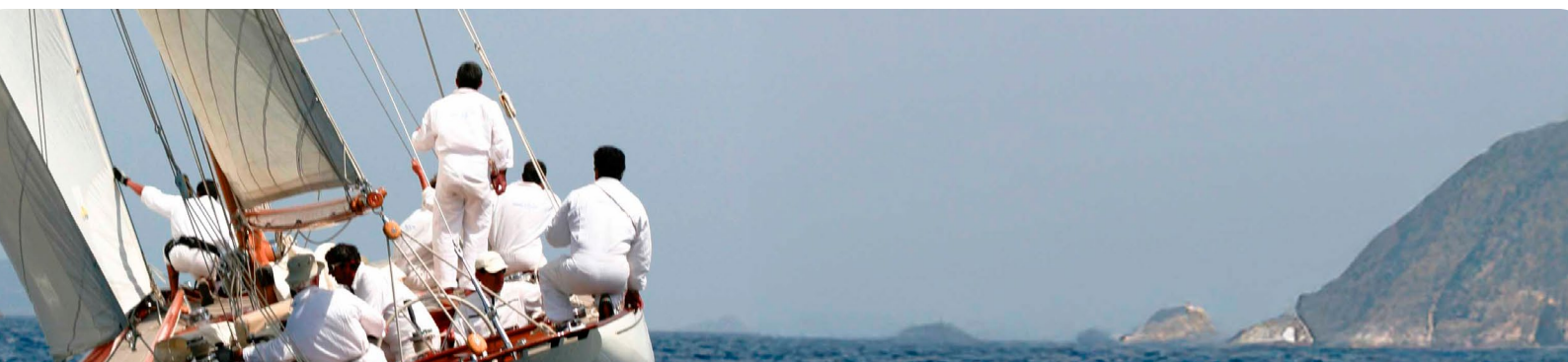
Les analystes assistent d'abord à des présentations, réunions, conférences et tout autre événement permettant de recueillir des informations qu'ils peuvent utiliser pour déterminer les forces et faiblesses potentielles de la stratégie considérée. Ensuite, une étude qualitative complète est réalisée avant toute visite sur site. Cette étude se fait via un questionnaire propriétaire accessible sur notre plateforme digitale de Due Diligence, ou au cours d'entretiens en visio-conférence, permettant alors de rencontrer les participants du processus d'investissement (gérants de portefeuille et analystes financiers, ESG, et engagement).

12. Une stratégie dite active ne reflète pas scrupuleusement un indice de référence et est marquée par des convictions d'investissement qui peuvent dévier de façon significative de celle du benchmark ; on l'oppose usuellement à la gestion passive qui réplique un indice de référence

Les rencontres avec les équipes permettent ensuite d'approfondir l'analyse en :

- ▀ Passant en revue l'ensemble des titres du portefeuille ;
- ▀ Évaluant la dynamique de l'équipe d'investissement ;
- ▀ Vérifiant que chaque position est conforme au processus d'investissement du fonds ;
- ▀ Évaluant la recherche fondamentale et ESG de l'entreprise ;
- ▀ En s'appuyant sur un cas réel pour évaluer les outils d'investissement.

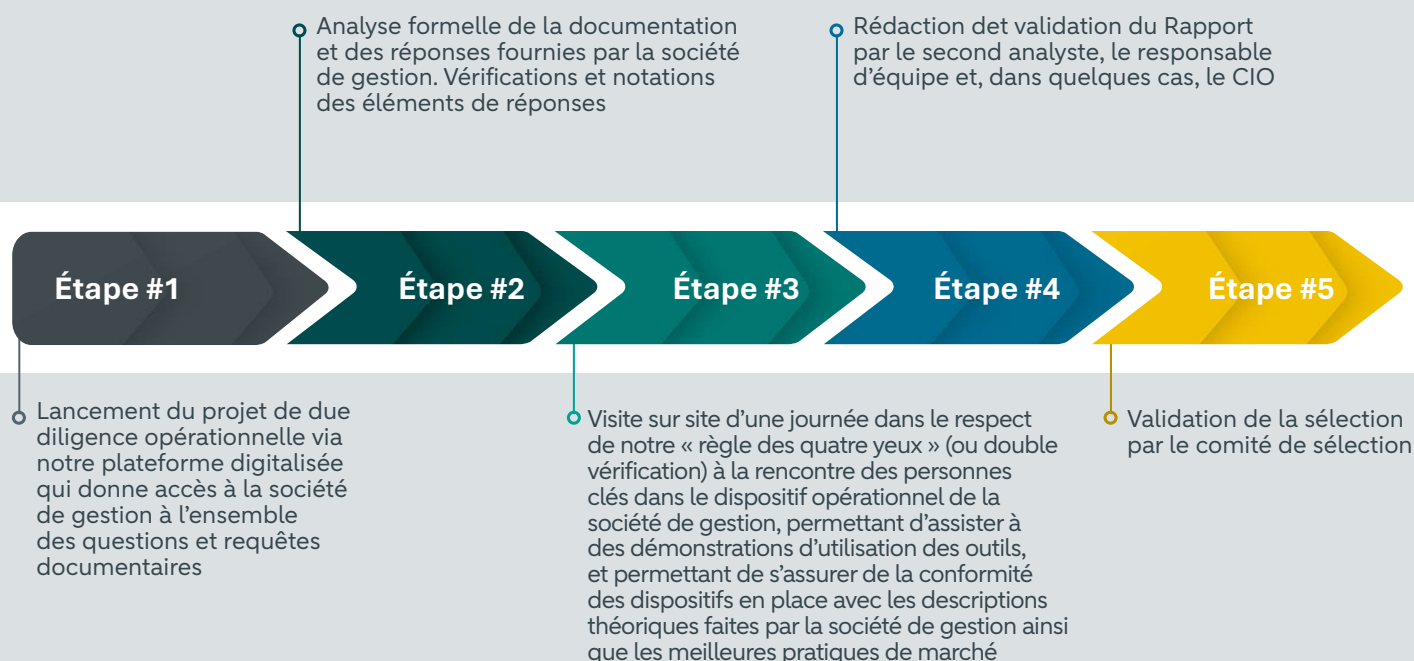
En outre, nos analystes cherchent à évaluer l'engagement ESG du gestionnaire d'investissement externe (politiques, adhésions liées à la durabilité). Ils cherchent également à comprendre l'ensemble des expertises existantes (compétences, dynamique avec l'équipe de gestion, outils) afin d'intégrer les critères ESG dans le processus d'investissement. Une attention particulière est accordée à la cohérence des positions du portefeuille avec ce processus. Nos analystes évaluent également le processus d'engagement mis en place, la politique de vote pratiquée et la transparence concernant les résultats des actions entreprises.



Ils établissent ensuite un rapport complet sur la base duquel la stratégie reçoit deux ratings, l'un indiquant la qualité intrinsèque, et l'autre la qualité ESG. Ce rapport est établi sur notre plateforme de due diligence et, entre autres, sur la base de critères de sélection couvrant différents niveaux :

- ▀ Risques structurels et humains au sein des équipes d'investissement ;
- ▀ Capacité à gérer les actifs – répartition des actifs gérés, taille des équipes, organisation, expérience et outils ;
- ▀ Processus d'investissement – sélection des titres, qualité de la recherche, philosophie d'investissement, cohérence des titres sélectionnés, style, exécution des ordres et attribution de la performance ;
- ▀ Intégration ESG – organisation, transparence du processus d'investissement, qualité de la recherche ESG, positionnement ESG du portefeuille, références en termes d'engagement des actionnaires ;
- ▀ Contrôle des risques – méthodes et outils de contrôle des risques ;
- ▀ Performance – réplique future de la performance, consistance de la performance ajustée du risque, etc.

Notre processus de sélection des sociétés de gestion dont est responsable l'équipe ODD comprend 5 étapes qui s'organisent autour de 6 thématiques d'étude.



Le rapport ODD ainsi établi comprend 2 ratings:

- Un premier rating, relatif au dispositif opérationnel intrinsèque qui couvre 5 des 6 piliers d'étude :
 - La partie « corporate » de la société de gestion avec sa gouvernance, son actionnariat et sa solidité financière ;
 - L'organisation « *front to back* » ;
 - Le dispositif informatique ;
 - L'organisation des risques ;
 - L'organisation de la fonction de conformité.
- Un second rating distinct qui couvre le dernier pilier d'étude, relatif à l'engagement de la société de gestion en termes d'ESG (politique RSE, politiques d'inclusion, initiatives, etc.).

L'établissement d'un rating ESG MDD en conjonction avec un rating ESG ODD (au-delà des deux ratings traditionnels – non ESG), permet à ABN AMRO Investment Solutions d'effectuer un réel contrôle de consistance dans l'approche ESG des sociétés de gestion et des stratégies sélectionnées. Ces notations sont débattues lors de ce comité. Cette approche propriétaire unique permet de détecter toute asymétrie relative à une approche ESG, souvent propice au greenwashing.

Nos échelles de rating sont les suivantes :

- ▀ Nos ratings financiers vont de 1 à 5
(1 est le meilleur score)



- ▀ Nos ratings ESG vont de A à E
(A est le meilleur score)



Enfin, l'établissement de rapports MDD et ODD détaillés comprenant une forte granularité de notation permet aux analystes de s'engager auprès des sociétés de gestion et de mettre en exergue des pistes d'amélioration sur l'ensemble des thématiques évaluées, et ce dans la perspective de maintenir une industrie soutenable, qualitative et pérenne.

– Recherche académique

L'équipe de gestion d'ABN AMRO Investment Solutions s'appuie sur les recherches de notre équipe composée de quatre analystes quantitatifs. Cette équipe comprend trois experts titulaires d'un doctorat en économie (dont deux professeurs d'université). L'équipe contribue au processus de sélection des gestionnaires d'investissement externes en identifiant très tôt les gestionnaires prometteurs, ainsi que l'exposition aux facteurs de risque et le comportement en termes de style d'investissement. Elle développe des modèles internes permettant une analyse approfondie des univers d'investissement en cartographiant les gestionnaires d'investissement externes et les groupes homogènes de fonds selon des critères spécifiques. L'équipe couvre un univers de plus de 150 000 fonds et 112 classes d'actifs. Elle est également impliquée dans le filtrage ESG de l'univers d'investissement.

Les efforts de recherche se sont concentrés en 2024 sur sept projets :

- ▀ **Les notations ESG permettent-elles de prévoir le risque idiosyncrasique ?** Nous développons un test théorique pour évaluer dans quelle mesure les notations ESG transmettent des informations sur la matérialité des événements ESG, comme le reflètent les niveaux de risque spécifiques des entreprises. Dans la plupart des configurations, nous constatons une relation négative entre les notations ESG et le risque idiosyncratique, les notations plus élevées prédisant des niveaux plus faibles de volatilité idiosyncratique. Il est important de noter que le fait de n'appliquer le test qu'aux entreprises pour lesquelles il existe un degré élevé de consensus entre les agences de notation ESG permet d'obtenir des gains de précision prédictive plus élevés pour les trois univers. Au-delà de la précision de chacun des systèmes de notation ESG, ce dernier résultat suggère que les informations recueillies auprès de plusieurs agences de notation ESG devraient être recoupées avant que l'ESG ne soit intégré dans les processus d'investissement.

► **Optimisation des portefeuilles de multigestion durables en cas d'incertitude factorielle.**

Nous proposons une méthode pour optimiser la construction de fonds durables afin d'assurer des rendements stables dans le temps en minimisant l'exposition aux facteurs tout en maximisant l'alpha du portefeuille. Cet objectif est atteint grâce à une stratégie qui tient compte de l'incertitude du modèle factoriel lors de l'estimation de l'exposition des fonds et des rendements anormaux.

► **La politique verte de la BCE : Y a-t-il un dilemme entre la neutralité de marché et la neutralité carbone ?**

Nous examinons la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) dans le cadre du Corporate Sector Purchase Program (CSPP), en nous concentrant sur l'efficacité de ses initiatives écologiques dans le cadre de la neutralité du marché. Nous concevons la BCE comme un investisseur chargé de construire un portefeuille d'émetteurs d'obligations d'entreprises qui minimise les distorsions du marché tout en maximisant la durabilité environnementale. En dérivant la frontière efficiente, nous analysons l'arbitrage entre ces deux objectifs.

► **Révéler la dynamique des marchés :**

Une approche Shapley-Kernel de l'investissement factoriel. Nous présentons un nouveau cadre en temps réel qui intègre des techniques économétriques pondérées par le noyau avec la décomposition de la valeur de Shapley, un concept de la théorie des jeux coopératifs largement appliqué à l'apprentissage automatique, afin d'évaluer dynamiquement l'importance des facteurs empiriques ou latents qui déterminent les rendements des actions. Nous présentons des applications aux marchés d'actions américains et européens afin d'identifier les régimes factoriels.

► **Biais de style dans l'investissement durable :**

Évaluation de l'impact de l'écoblanchiment. Nous examinons les biais de style dans l'investissement durable, en tenant compte du défi posé par le blanchiment écologique. Nous comparons les fonds durables et non durables sur la base de critères multiples - noms de fonds, scores ESG, critères SFDR, labels et autres indicateurs - chacun servant de mesure bruyante de la durabilité. En analysant systématiquement ces biais, nous évaluons si les fonds durables présentent des styles d'investissement distincts ou si leur différenciation est brouillée par des classifications trompeuses.





- **Le coût de l'efficacité** : Comment les frais transforment la frontière efficiente. Nous étudions comment les coûts réels, tels que les frais de gestion et les frais de transaction, déforment la frontière efficiente théorique, en excluant potentiellement les classes d'actifs à alpha élevé. En utilisant le ratio des dépenses totales (TER) et le coût total de possession (TCO), nous construisons trois versions de la frontière efficiente - sur la base des rendements bruts, des rendements nets de TER et des rendements corrigés des coûts totaux. Les coûts variant d'une classe d'actifs à l'autre, ils remodelent le couple rendement-risque, modifiant les pondérations optimales des portefeuilles et réduisant les avantages de la diversification. L'objectif de ce document est de souligner l'importance croissante de la prise en compte des coûts dans la gestion des actifs, renforcée par les tendances réglementaires qui favorisent la transparence et la valeur pour l'investisseur.
- **Une politique des « principales incidences négatives »**. Pour s'aligner sur la réglementation SFDR, ABN AMRO Investment Solutions doit déterminer l'impact négatif de ses investissements sur la base des indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAI) définis par la Commission européenne. La difficulté réside dans la variabilité des données PAI entre les différents fournisseurs ESG et dans la diversité des indicateurs, qui comprennent à la fois des données binaires et continues. Le projet a relevé ces défis grâce à une approche qualitative et quantitative combinée, en sélectionnant des fournisseurs de données spécifiques sur la base de leur expertise pour chaque PAI et en établissant des seuils de conformité pertinents. Pour les PAI continus, une évaluation sectorielle a été adoptée afin d'évaluer les entreprises dans le contexte de leur industrie. Pour remédier aux données manquantes, des approximations ont été utilisées pour améliorer la couverture des données. Un modèle de décision agrégé a été développé, classant les PAI en groupes éliminatoires et cumulatifs afin de déterminer la conformité aux DNSH. Cette méthodologie a été mise en œuvre en Python afin d'automatiser et de normaliser le processus d'évaluation, garantissant ainsi des évaluations d'investissement systématiques et cohérentes.

En outre, ABN AMRO Investment Solutions sponsorise et finance la chaire de recherche « Finance durable et investissements responsables ». Cette chaire a été créée en 2007. Elle est codirigée par Sébastien Pouget (Université Toulouse 1 Capitole IDEI-TSE et IAE) et Patricia Crifo (Département d'économie de l'École Polytechnique)¹³.

13. <https://portail.polytechnique.edu/economie/fr/chaieres/presentation>

L'initiative de recherche Finance durable et investissement responsable (FDIR) associe chercheurs et praticiens pour faire progresser et diffuser les connaissances en finance durable. Sa remarquable longévité tient à l'engagement fidèle de ses partenaires et à la qualité et variété des équipes scientifiques mobilisées.

Tous les trois ans, les membres de FDIR, aidés par un Comité d'Orientation Scientifique, définissent des projets prioritaires qui répondent aux préoccupations de l'industrie financière et satisfont aux exigences de la recherche académique.

Les projets de la Chaire en 2024 ont porté sur :

- L'alimentation, principal secteur responsable de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale ?
- Quelle cohabitation entre la transition énergétique et la préservation des enjeux sociaux ?
- Brevets climatiques : les entreprises innovantes récompensées par les marchés financiers ?
- Comment les assureurs européens peuvent-ils financer plus de projets de long terme ?
- Actions aux critères ESG : quelles préférences pour les investisseurs individuels ?

Prestataires de services externes et fournisseurs de données ESG

Au sein d'ABN AMRO Investment Solutions, les données ESG sont intégrées dans notre outil « front to back » ; les rapports sont personnalisés par chaque équipe à partir de cet outil. L'équipe ESG a accès à des portails dédiés pour évaluer les caractéristiques ESG des portefeuilles, comme les scores ESG et les trajectoires climatiques. Les analyses ESG sont disponibles sur un portail interne dédié.

Depuis 2022, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place de nouveaux outils pour faciliter le partage des données et les interactions au sein de la société et avec les parties prenantes, et pour améliorer le suivi des risques (Aladdin®, nouvelle source de données, nouvelles capacités de rapport ESG internes).

Nous travaillons avec plusieurs fournisseurs de données :



ABN AMRO Bank N.V. et ABN AMRO Investment Solutions travaillent avec Sustainalytics¹⁴ depuis 2011.

ABN AMRO Investment Solutions utilise Sustainalytics pour évaluer différents indicateurs, tels que : le risque ESG géré et non géré d'une « entreprise » (y compris les éléments contributeurs sous-jacents), le risque ESG « pays » associé, les controverses liées à l'entreprise, l'exposition de l'entreprise à des activités à haut risque (charbon, combustibles fossiles, armes, etc.), afin de quantifier les principales incidences négatives sociales liées à l'activité de l'entreprise.

14. <https://www.sustainalytics.com/about-us#team>



ABN AMRO Investment Solutions utilise le rating de durabilité de Morningstar pour évaluer le niveau de durabilité du portefeuille par rapport aux fonds appartenant à la même catégorie Morningstar. Nous utilisons également ces ratings (les « Globes Morningstar ») à des fins de communication¹⁵. La méthodologie développée par Morningstar est basée sur le score de risques ESG élaboré par Sustainalytics.

ABN AMRO Investment Solutions utilise également les services de Morningstar à des fins de génération et de publication de documents, notamment dans le cadre de la production de la documentation réglementaire requise par le SFDR (annexes précontractuelles et périodiques, publications d'informations en matière de durabilité sur le site internet, etc.).



Nous utilisons les analyses de durabilité et les données ESG d'*Institutional Shareholder Services* (ISS) via 2 portails dédiés pour :

- Exercer nos droits de vote aux assemblées générales des actionnaires ;
- Obtenir des données ESG et climat complémentaires.

2. ACTIONS MENÉES POUR RENFORCER NOS CAPACITÉS INTERNES

Les efforts pour renforcer nos capacités internes ont principalement porté sur le recrutement de nouveaux talents, la réorganisation opérationnelle de certaines équipes, la création d'un poste de responsable RSE rattaché à la direction, la formation continue générale et dédiée aux thématiques ESG dans la gestion d'actifs, et, enfin, le recours à des consultants spécialisés pour formaliser nos engagements Climat. Nous avons multiplié nos interactions avec notre maison-mère ABN AMRO Bank N.V. afin de partager les bonnes pratiques et travailler ensemble sur certains sujets transverses (comme CSRD, NZAM, les incidences négatives etc.).

De plus, les collaborateurs qui souhaitent développer leurs connaissances en matière de durabilité ont la possibilité d'obtenir les supports de formation nécessaires pour compléter, par exemple, la certification des analystes financiers spécialisée sur l'ESG (CFA ESG) ou la certification AMF ESG.

15. [Fonds](#) | [FCP](#) | [SICAV](#) | [Actions](#) | [PEA](#) | [ETF](#) | [Indices](#) | [Morningstar](#) ; Le nombre de Globes attribué va de 5 à 1 ; 5 globes correspondant au plus haut niveau de durabilité et 1 au plus bas

03

Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

1. Organes de gouvernance
2. Organisation
3. Incorporation des sujets ESG dans les Statuts
4. Compétence des organes de gouvernance en matière d'ESG
5. Politique de rémunération

1. ORGANES DE GOUVERNANCE

ABN AMRO Investment Solutions est gérée par son directoire soutenu par un comité exécutif, sous la supervision du conseil de surveillance.

Directoire

ABN AMRO Investment Solutions est dirigée par un directoire composé d'un président et Chief Executive Officer, François-Xavier Gennetais, et d'un directeur général, Christophe Boucher, Chief Investment Officer. Le directoire est responsable de la définition de la stratégie de l'entreprise, de l'efficacité de son organisation, de sa performance financière et extra-financière et de sa rentabilité.

Comité exécutif

Le directoire est soutenu par un comité exécutif, qui est responsable de la mise en œuvre de la stratégie. Le comité exécutif est composé des membres du directoire et de Laurianne Melec, Chief Operating Officer, Bob Hendriks, Chief Commercial Officer, Olivier Leguay, Chief Administrative Officer et Julien Garnier, Chief Risk Officer.

Conseil de surveillance

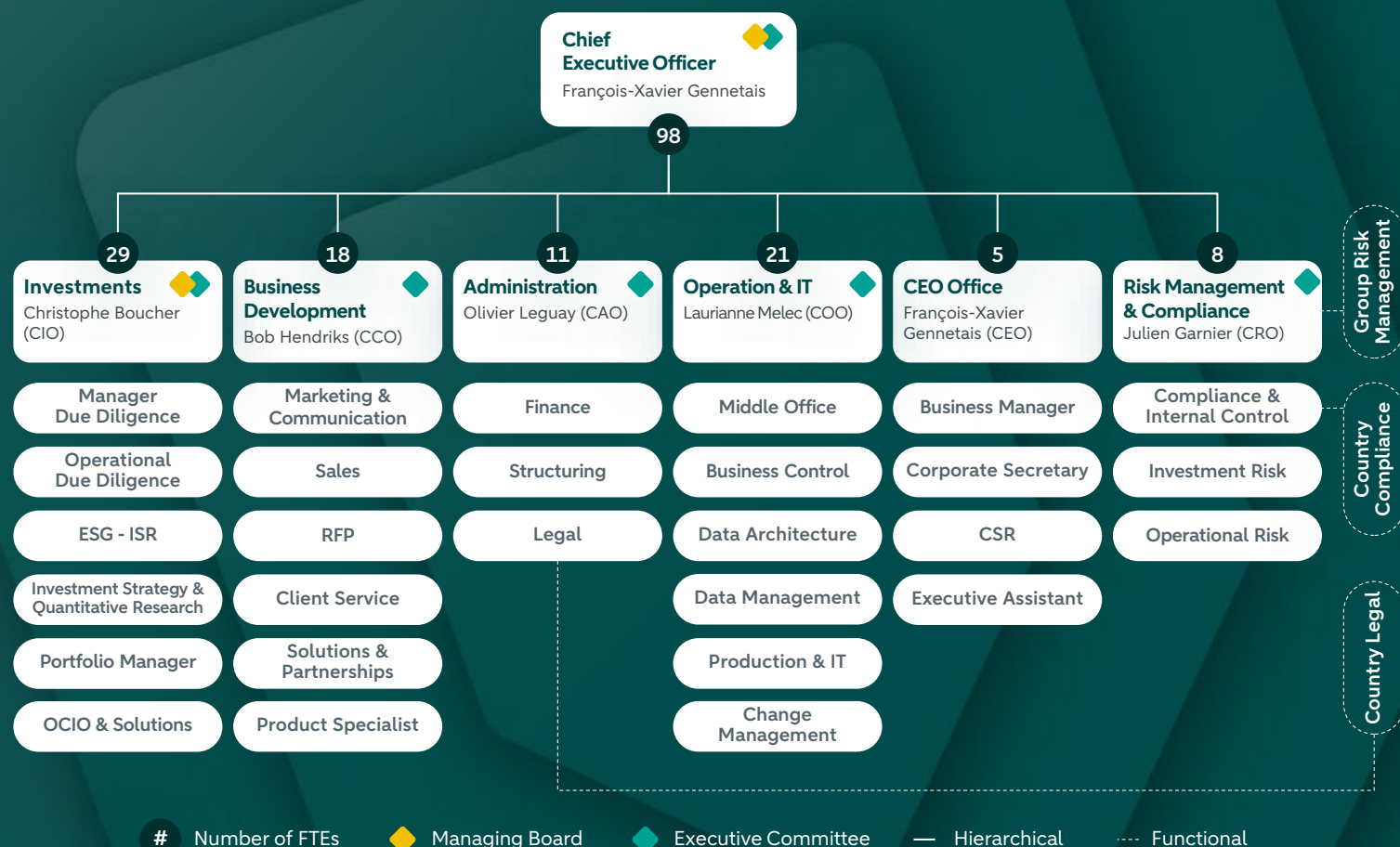
Le conseil de surveillance d'ABN AMRO Investment Solutions est composé de trois administrateurs internes de ABN AMRO Bank N.V. : Solange Rouschop - Présidente et Responsable du Développement Durable chez ABN AMRO Bank N.V., Ido Gonen – Vice président et Directeur de la gestion des risques de crédit chez ABN AMRO Bank N.V., Willem-Jan Lenters – administrateur et Directeur commercial entreprises et institutionnels chez ABN AMRO Corporate Banking ainsi que de deux administrateurs indépendants : Bart Renner et Silvia Bocchiotti.

Le conseil de surveillance supervise le directoire et contrôle l'avancement de la stratégie d'ABN AMRO Investment Solutions. Le conseil de surveillance examine les résultats financiers, les principales priorités en matière de développement commercial, les projets opérationnels, les risques majeurs et les questions de conformité et les plans d'action.

Le conseil de surveillance reconnaît qu'ABN AMRO Investment Solutions a intégré l'ESG dans sa stratégie avec pour objectif d'être le leader européen de la multigestion ESG. ABN AMRO Investment Solutions a fixé des ICP (indicateurs clés de performance) pour atteindre cet objectif. Le conseil de surveillance surveille les ICP, y compris ceux relatifs à l'ESG (évolution de l'encours ESG/durable, des politiques incluant la durabilité, labellisation des fonds, etc.). Le directoire d'ABN AMRO Investment Solutions présente un rapport d'activité trimestriel (incluant des éléments ESG) au conseil de surveillance.

2. ORGANISATION D'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Graphique 1 – Organigramme (simplifié) d'ABN AMRO Investment Solutions



3. INCORPORATION DES SUJETS ESG DANS LES STATUTS

Le règlement intérieur du conseil de surveillance d'ABN AMRO Investment Solutions précise que « la stratégie du conseil sera cohérente avec les objectifs de développement durable de la société, en accordant une attention particulière aux facteurs sociaux, environnementaux et de gouvernance ».

Le règlement intérieur du conseil de surveillance prend en compte les critères ESG en stipulant que le conseil de surveillance doit être guidé par les intérêts de la société et de ses activités ; il doit tenir compte des intérêts pertinents de toutes les parties prenantes et prendre en considération les aspects sociaux de la conduite des affaires, le tout conformément aux lois et règlements applicables.

Néanmoins, les critères ESG mesurables ne sont pas explicitement incorporés dans les statuts.

4. COMPÉTENCES DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE D'ESG



Directoire et comité exécutif

Les membres de la direction d'ABN AMRO Investment Solutions sont éligibles au programme international de formation des employés d'ABN AMRO Bank N.V. Ils ont développé leurs compétences et leurs connaissances en participant activement aux décisions stratégiques sur l'ESG, à des adhésions externes (AFG) et à des événements et publications externes sur la durabilité. Le directoire d'ABN AMRO Investment Solutions s'appuie sur l'expertise ESG développée par l'équipe ESG d'ABN AMRO Investment Solutions.

Les interactions avec l'équipe ESG sont intégrées dans le processus de décision. L'équipe ESG maintient une communication régulière et transparente avec le comité exécutif, ce qui est essentiel pour garantir que les décisions stratégiques de l'entreprise sont informées par les dernières avancées en matière de durabilité. L'équipe ESG rapporte directement au comité exécutif sur les progrès réalisés dans le cadre des initiatives ESG, ainsi que sur les défis rencontrés.

En plus de fournir une vue d'ensemble des activités en cours, l'équipe ESG présente des recommandations stratégiques visant à renforcer l'intégration des critères ESG au sein de l'entreprise. Ces recommandations peuvent porter sur la mise à jour des politiques d'investissement, l'amélioration des pratiques de reporting ESG, ou la mise en œuvre de nouvelles initiatives pour répondre aux exigences réglementaires émergentes. Cette approche proactive permet non seulement de garantir que l'entreprise reste à la pointe des pratiques d'investissement responsable, mais aussi de s'assurer que ses opérations sont alignées avec ses objectifs de durabilité à long terme.

De plus, l'équipe ESG fait un rapport mensuel au sein de l'Enterprise Risk Management sur ses activités, assurant ainsi une supervision continue et une gestion efficace des risques liés aux critères ESG. Grâce à cette interaction continue, l'équipe ESG joue un rôle crucial dans la promotion d'une culture d'entreprise axée sur la durabilité, en veillant à ce que les critères ESG soient intégrés de manière cohérente dans toutes les facettes de l'organisation.

Conseil de Surveillance

Collectivement, les membres du conseil de surveillance ont de l'expérience sur les sujets ESG et maintiennent leurs connaissances à jour sur ces sujets en participant à des comités internes dédiés, des initiatives de marché, des groupes de travail, des formations et des conférences dédiées.

5. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

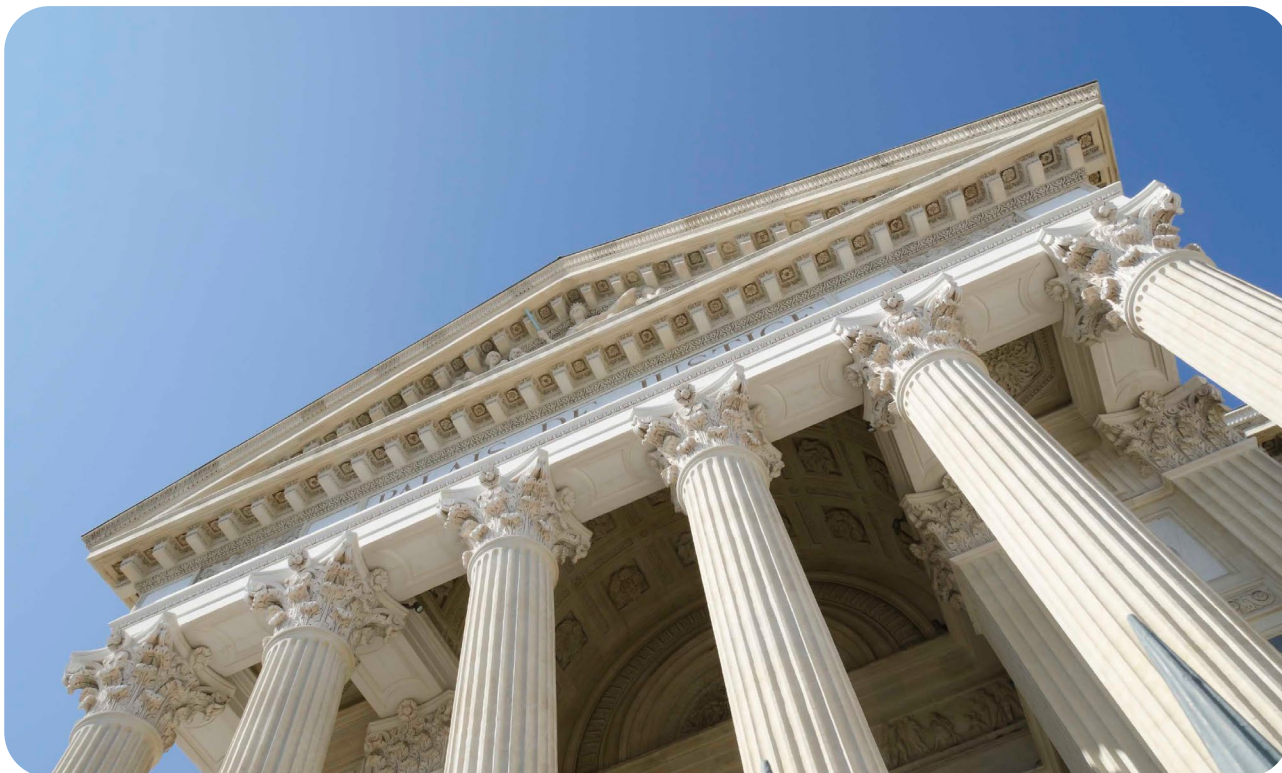
Contexte

ABN AMRO Investment Solutions fait partie de l'Union Economique et Sociale (UES) de Neufelize OBC, a délégué la gestion des ressources humaines à Neufelize OBC, succursale d'ABN AMRO N.V. en France, et applique une politique de rémunération dérivée de celle appliquée par l'UES de Neufelize OBC, adaptée en fonction des spécificités du métier de gestion d'actifs, y compris réglementaires. Cette dernière est développée en application du cadre légal et réglementaire prévu en Europe et en France tout en cherchant un alignement avec celle d'ABN AMRO Bank N.V. sa maison mère située aux Pays-Bas. Au cœur de cette politique s'inscrit le principe de « Maison en ordre » (« House in order ») qui pose comme premier postulat le respect de l'ensemble des règles et procédures applicables aux collaborateurs.

Objectifs individuels

Les objectifs individuels sont formulés selon la méthode SMART (objectif Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et déterminé dans le Temps) ce qui signifie que les objectifs sont précisément identifiés et observables au moyen d'indicateurs connus du collaborateur. Ils doivent être en accord avec la stratégie globale de l'UES Neufelize OBC ainsi que son profil de risque, ses valeurs et ses intérêts à long terme, incluant notamment les objectifs en matière de durabilité fixés par ABN AMRO et auxquels adhère l'UES Neufelize OBC, en matière d'engagement sociétal ou en matière d'impacts et de risques de durabilité pour les produits et services fournis à nos clients. La réalisation de ces objectifs, fixés en concertation entre l'employé et le responsable au début de la période de performance, déterminera l'éligibilité de l'employé à une rémunération variable sur la période. Les objectifs sont composés d'objectifs quantitatifs (financiers et non financiers) et qualitatifs (non financiers : poste, rôle, etc.) engageant, par exemple, le collaborateur à respecter les politiques en place, à traiter les clients de manière équitable et à les servir au mieux de leurs intérêts, à collaborer avec ses collègues et à promouvoir l'innovation.

ABN AMRO met l'accent sur l'engagement en faveur de pratiques commerciales durables. Les employés n'ont pas d'objectif distinct relatif à l'intégration de l'ISR, mais peuvent suggérer des actions ou des indicateurs pertinents pour leur fonction dans le cadre de tous leurs objectifs (par exemple : identifier une idée de recherche pour un produit d'investissement ISR, un leadership, un support commercial...). Les employés peuvent également participer sur la base du volontariat au programme « Charity hours ». Dans le cadre de ce programme, les employés peuvent consacrer jusqu'à 35 heures de travail par an à du bénévolat ou à du volontariat pour l'un des partenaires à but non lucratif du groupe. En outre, dans le cadre de leur développement professionnel, les employés peuvent prendre part au programme de certification CFA ESG ou AMF ESG.



Rémunération variable

Une rémunération variable peut être attribuée lorsque les objectifs sont atteints et contribuent à la performance globale de l'entreprise. Le niveau de rémunération est adapté afin de décourager la prise de risque excessive à court terme.

ABN AMRO Investment Solutions est soumise à la réglementation applicable au secteur de la gestion d'actifs (AIFM, UCITS). Conformément à ces directives, ABN AMRO Investment Solutions a identifié des catégories de collaborateurs dont l'activité professionnelle peut avoir un impact significatif sur le profil de risque de la société. Les membres du conseil de surveillance, du directoire, les membres du comité exécutif ainsi que le responsable de la gestion de portefeuille, les gérants de portefeuille, le responsable de la conformité et du contrôle interne, le responsable de la gestion du risque et le responsable du développement commercial ainsi que toute autre personne ayant une incidence, similaire à celle des fonctions citées ci-avant, sur le profil de risque d'ABN AMRO Investment Solutions et dont le salaire est significatif entrent dans le cadre de ces dispositions et sont soumis à des conditions de paiement spécifiques (avec des différés de rémunération suivant les montants alloués).

Champ d'application et évolution

La politique de rémunération est applicable à tous les employés d'ABN AMRO Investment Solutions¹⁶. Dans le prolongement d'ABN AMRO BANK N.V., ABN AMRO Investment Solutions a formalisé la dimension ESG dans sa politique de rémunération (incluant les risques de durabilité).

16. La politique de rémunération d'AAIS ne s'applique pas aux collaborateurs externes travaillant pour ABN AMRO Investment Solutions

04

Informations sur la stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion externes ainsi que sur sa mise en œuvre

1. Principe
2. Vote
3. Périmètre de vote
4. Statistiques de vote
5. Engagement

1. PRINCIPE

AAIS est profondément engagée dans une mission de gestion d'actifs responsable, intégrant des pratiques de vote et d'engagement pour catalyser des changements significatifs et durables. En tant que société de gestion, AAIS émet des instructions de vote lors des assemblées générales, s'appuyant sur l'expertise de son équipe ESG interne pour garantir des décisions éclairées et stratégiques. Parallèlement, AAIS utilise l'engagement comme un levier puissant pour influencer et améliorer les pratiques ESG des entités investies, qu'il s'agisse d'entreprises, de gouvernements ou de municipalités. Cet engagement se manifeste à travers des dialogues constructifs à différents niveaux organisationnels, visant à renforcer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

2. VOTE

ABN AMRO Investment Solutions émet des instructions de vote lors des assemblées générales des fonds pour lesquels elle est la société de gestion. En s'appuyant sur son équipe ESG interne, chargée de mettre en œuvre sa politique de vote, ABN AMRO Investment Solutions assure une supervision essentielle de l'élaboration de sa stratégie de droits de vote et des instructions associées. Cette équipe collabore étroitement avec ISS Governance, une entreprise spécialisée dans le traitement et l'exécution des votes, qui veille à ce que les votes soient conformes aux directives préétablies. Les instructions de vote d'ABN AMRO Investment Solutions s'appuient sur les lignes directrices internationales de vote par procuration ISR d'ISS Governance, ainsi que sur ses propres directives internes.

Les lignes directrices internationales de vote ISR d'ISS Governance¹⁷ sont conçues pour harmoniser les objectifs financiers avec les aspirations socio-environnementales des actionnaires socialement responsables. Ces directives visent à refléter un consensus global au sein de la communauté des investisseurs engagés, en matière sociale et environnementale. ISS puise son inspiration dans les politiques de groupes influents tels que l'Interfaith Center on Corporate Responsibility, ainsi que divers actionnaires de renom axés sur la responsabilité sociale. De plus, ces lignes directrices intègrent les philosophies de propriété active et d'investissement promues par des initiatives mondiales reconnues, telles que l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), les Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI), le Pacte Mondial des Nations Unies, et les Directives Environnementales et Sociales de l'Union Européenne.

En complément de cette approche, ABN AMRO Investment Solutions dispose de sa propre politique de vote, ce qui lui permet de prendre des décisions indépendantes lors des assemblées générales, notamment pour certaines résolutions spécifiques. Bien qu'elle s'appuie sur les lignes directrices d'ISS Governance pour orienter ses décisions de vote, ABN AMRO Investment Solutions conserve la flexibilité nécessaire pour adapter ses actions selon ses propres critères et objectifs

17. <https://www.issgovernance.com/file/policy/active/specialty/SRI-International-Voting-Guidelines.pdf>

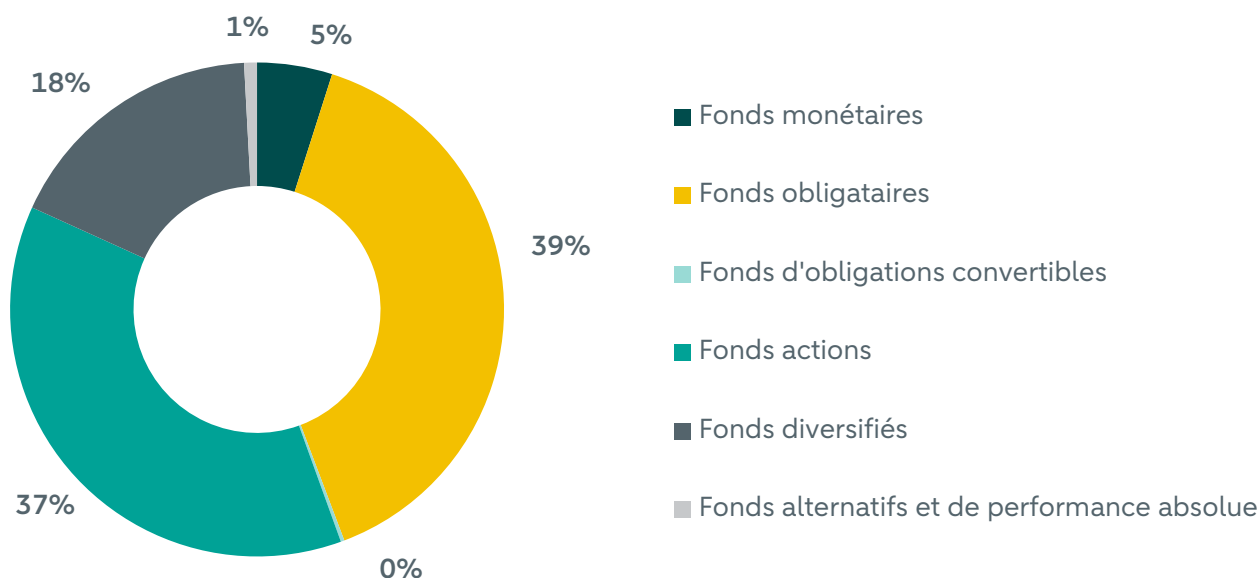
stratégiques. Cela signifie qu'ABN AMRO Investment Solutions peut choisir de passer outre les recommandations d'ISS sur certaines questions, favorisant ainsi une approche qui reflète mieux ses valeurs et ambitions en matière de responsabilité sociale et environnementale. Cette capacité à exercer son propre jugement permet à ABN AMRO Investment Solutions de garantir que ses décisions de vote restent alignées avec les intérêts de ses investisseurs et les standards élevés de durabilité et d'éthique qu'elle s'est engagée à promouvoir. En adoptant sa propre politique de vote, ABN AMRO Investment Solutions démontre son engagement à exercer une gouvernance active et à répondre aux besoins spécifiques de ses parties prenantes.

Des informations détaillées sur le périmètre exact de la politique de vote sont disponibles sur le site web d'ABN AMRO Investment Solutions. Toutes les données relatives aux votes d'ABN AMRO Investment Solutions sont accessibles au public en ligne via l'outil ISS Vote Disclosure Services, assurant ainsi une transparence totale sur ses pratiques de vote.

3. PÉRIMÈTRE DE VOTE

Notre périmètre de vote couvre toutes les actions détenues dotées d'un droit de vote. Nous retrouverons principalement ce type d'actif dans les fonds actions, dans une moindre mesure dans les fonds diversifiés et potentiellement dans certains fonds de convertibles. A fin décembre 2024, les fonds actions représentaient environ 37% de nos encours.

Graphique 2 – Répartition des encours par type de fonds

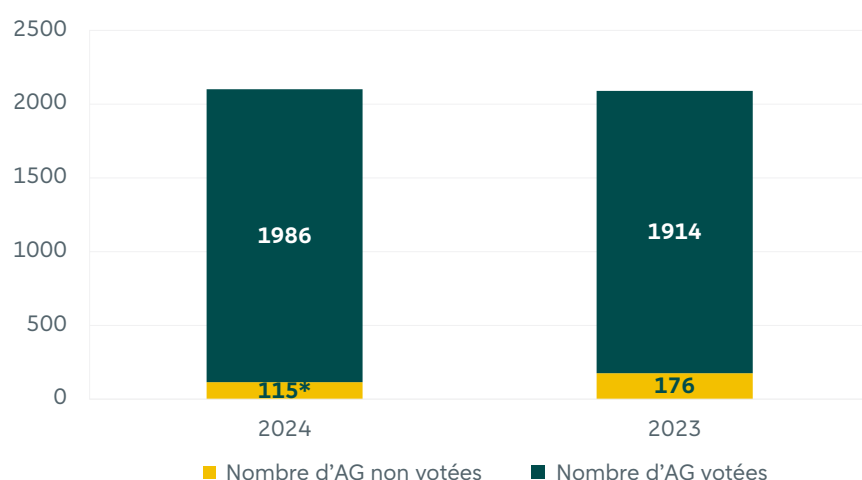


4. STATISTIQUES DE VOTE

En 2024, nous avons participé à 1 986 assemblées générales des actionnaires - contre 1 914 en 2023 et avons voté 24 441 résolutions contre 23 857 résolutions en 2023. Notre taux de participation est estimé à 95% sur l'année 2024.

Sur 2024, les votes « POUR » représentent 79% du total des votes, les votes « CONTRE », 18%¹⁸. Les résolutions d'actionnaires ont représenté 3,5% des résolutions proposées, 96,5% venant du Management.

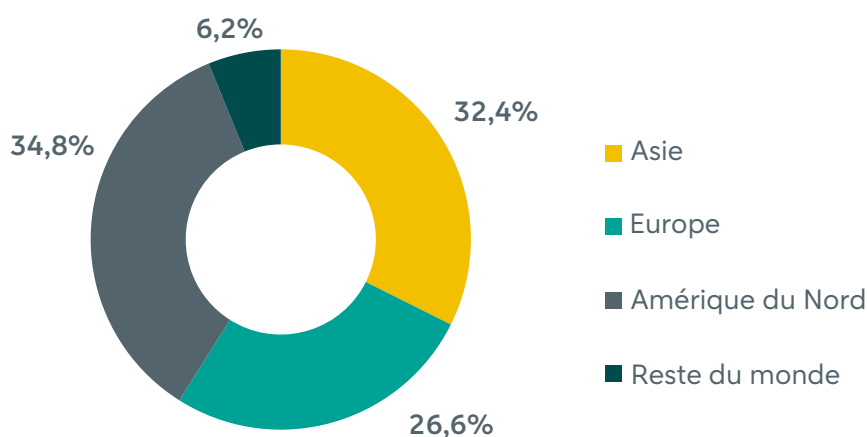
Graphique 3 – Taux de participation de AAIS aux assemblées générales (AG)



*Les assemblées générales sans vote sont celles qui se tiennent dans des juridictions où une procuration est nécessaire pour participer, ce qui empêche AAIS de voter. Cette catégorie comprend également les assemblées générales des détenteurs d'obligations et celles liées aux mandats. En outre, afin de préserver la flexibilité nécessaire aux gestionnaires de fonds pour agir selon les besoins, AAIS ne participe pas aux assemblées générales d'actionnaires qui exigent le blocage d'actions.

Sources : AAIS et ISS

Graphique 4 – Répartition des assemblées générales auxquelles nous avons participé par zone géographique¹⁹



Sources : AAIS et ISS, sur l'année 2024

18. Les 3% restants sont, par exemple, les votes avec abstention, mention spéciale sur un an » etc.

19. Asie : Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Kazakhstan, Koweït, Malaisie, Philippines, Arabie Saoudite, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Émirats Arabes Unis. Europe : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Guernesey, Île de Man, Irlande, Italie, Jersey, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni. Amérique du Nord : Bermudes, Canada, Îles Caïmans, Mexique, États-Unis. Reste du monde : Australie, Brésil, Curaçao, Égypte, Libéria, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

Tableau 3 – Répartition des résolutions votées par enjeu ESG

Type de résolution	Nombre de résolutions	% des résolutions pour lesquelles AAIS a voté « POUR »
Environnement	113	67,3%
Environnement / Social	142	64,8%
Environnement / Social / Gouvernance	5	60,0%
Gouvernance	23 896	79,0%
Social	275	87,6%
Social / Gouvernance	10	30,0%
Total	24 441	79,0%

Source : AAIS et ISS, sur l'année 2024

5. ENGAGEMENT

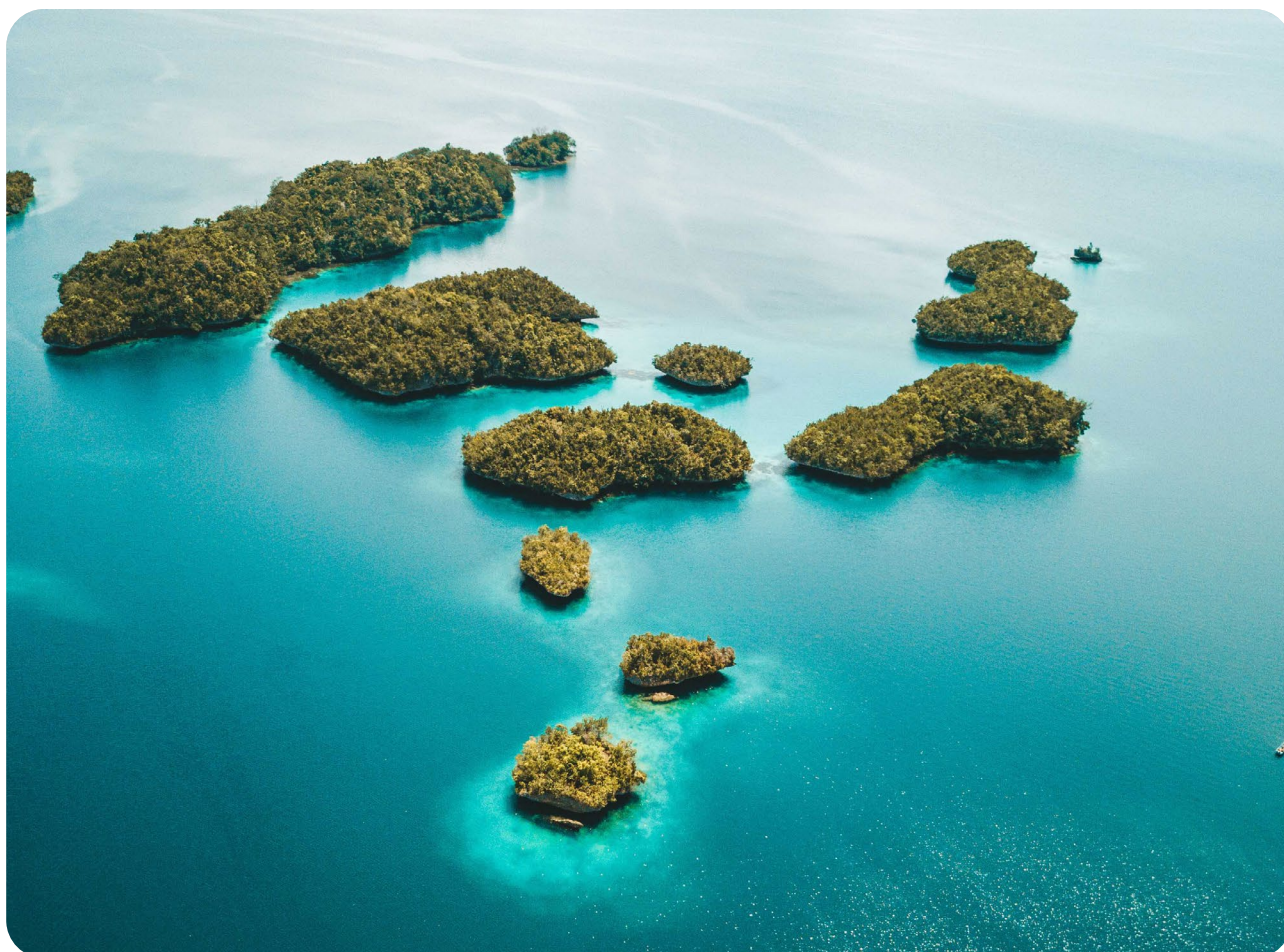
En tant que gestionnaire d'actifs responsable, nous reconnaissons pleinement nos obligations en matière d'engagement et nous nous efforçons d'utiliser notre position d'influence pour catalyser des changements positifs. L'engagement est un levier puissant pour initier des transformations favorables sur les questions ESG et encourager l'adoption de nouvelles approches et solutions. Il implique des interactions stratégiques entre l'investisseur et les entités investies, qu'il s'agisse d'entreprises, de gouvernements ou de municipalités, afin d'améliorer les pratiques liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces interactions s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue constructif, prenant la forme de lettres, courriels formels, appels ou réunions à différents niveaux de l'organisation, notamment avec le conseil d'administration, la direction, les relations investisseurs, les équipes de durabilité et les spécialistes opérationnels. L'engagement ne se limite pas à la collecte d'informations; il s'agit également de communiquer clairement les améliorations nécessaires et de suivre les progrès réalisés au fil du temps.

En tant que spécialiste de la gestion en architecture ouverte, ABN AMRO Investment Solutions a stratégiquement choisi de confier la gestion de ses portefeuilles à des gestionnaires d'investissement externes. Nous menons une due diligence approfondie sur les stratégies sélectionnées, en examinant avec minutie tous les aspects, notamment ceux liés à la durabilité. Lors de la sélection de stratégies durables, notre priorité est de collaborer avec des gestionnaires d'actifs qui intègrent pleinement l'investissement responsable dans leurs processus et orientent le marché vers les meilleures pratiques. Nous exigeons que l'engagement soit un pilier fondamental du processus d'investissement pour notre gamme de produits ESG, durables et d'impact, comprenant des produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (conformes à l'article 8 du SFDR) et des produits visant l'investissement durable (conformes à l'article 9 du SFDR).

En tant qu'investisseurs à long terme, nous nous engageons à établir des relations de confiance avec les entreprises investies, en les accompagnant activement dans leur transition vers des pratiques commerciales plus durables. Notre objectif est de créer un environnement où les entreprises adoptent des stratégies durables qui améliorent leur performance économique tout en contribuant positivement à la société et à l'environnement. Ainsi, nous participons activement à la « Net Zero Engagement Initiative », une démarche collaborative ambitieuse visant à promouvoir des pratiques alignées avec les objectifs de « Net Zero ». Cet effort collectif vise à accélérer la transition vers un avenir où les émissions de carbone sont minimisées, assurant une approche holistique pour atteindre les objectifs globaux de durabilité.

Pour renforcer notre engagement, nous collaborons également avec EOS, une organisation spécialisée dans l'engagement durable. EOS joue un rôle crucial en dialoguant avec les entreprises sur des questions de durabilité, représentant ABN AMRO Investment Solutions et plusieurs autres parties prenantes. En combinant les efforts de nos gestionnaires externes, nos initiatives internes et l'expertise d'EOS, nous maximisons notre impact et nous assurons que les entreprises investies sont alignées avec nos valeurs de long-termisme et de développement durable.

Nos actions d'engagement sont reportées dans notre « Stewardship Report » disponible sur notre site internet.





05

Informations relatives à la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles

1. Conformité de notre gamme de fonds à la taxonomie européenne
2. Exposition au secteur des énergies fossiles
3. Investissement dans les obligations vertes

1. CONFORMITÉ DE NOTRE GAMME DE FONDS À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE



Définition

La taxonomie européenne pour les activités durables est un système de classification qui précise quels investissements sont respectueux de l'environnement. L'Union Européenne a identifié six objectifs et domaines d'activités sous-jacents :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et le contrôle de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une activité économique est *éligible* à la Taxonomie si elle contribue de façon substantielle à l'un de ces 6 objectifs. Une activité économique est *conforme* à la Taxonomie lorsqu'elle répond aux critères d'examen technique de l'UE, qu'elle ne cause aucun préjudice significatif à l'un des autres objectifs et qu'au niveau de l'entreprise, les garanties sociales minimales sont respectées.

Ce qui est légalement demandé

Selon l'Art.8 du règlement sur la Taxonomie européenne, les entreprises basées en Europe, ou opérant en tant qu'entité juridique européenne avec plus de 500 employés (ou moins sous réserve de la transposition nationale de la directive sur les rapports non financiers), ont l'obligation de rédiger un rapport sur la Taxonomie européenne. Cette obligation comprend la divulgation du pourcentage du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (Capex) ou des dépenses opérationnelles (Opex) qui sont éligibles à la Taxonomie et alignées avec elle. ABN AMRO Investment Solutions ne passe pas ces seuils et n'est donc pas soumise à la rédaction d'un rapport dédié.



Exercices de due diligence d'ABN AMRO Investment Solutions sur la Taxonomie

Cependant, au titre de l'année 2024, ABN AMRO Investment Solutions a lancé une série de calculs agrégés, en cours d'analyse au moment de la publication de ce rapport.

2. EXPOSITION AU SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES

Nous rendons compte ici de l'exposition de nos portefeuilles d'investissement dans le secteur des énergies fossiles. Cette information est disponible dans les rapports périodiques des fonds assujettis (attachés aux rapports annuels).

Nous reconnaissons les enjeux et risques ESG du secteur de l'Energie dont le rôle est prépondérant dans la transition énergétique engagée par l'Union Européenne. Notre politique d'exclusion adresse, parmi les énergies fossiles conventionnelles, la production du charbon thermique et l'utilisation du charbon comme source d'énergie ainsi que certaines activités d'exploration et d'exploitation non conventionnelles comme l'exploitation des bitumineux et gaz de schiste, l'exploration pétrolière et gazière en zone arctique.

Tableau 4 – Exposition globale de nos fonds aux énergies fossiles

Activités	Date	Encours en € millions	Part des Encours
Implication dans l'industrie des énergies fossiles (y compris les activités de production, de raffinage et de transport)	2024	1 001	5,2%
	2023	999	5,1%

Moyenne trimestrielles sur l'année en revue.

NB : L'industrie des énergies fossiles comprend les activités de production, d'extraction, d'exploration et de distribution. Les combustibles fossiles comprennent le charbon thermique, ainsi que tous les types de pétrole et de gaz (liquides et solides).

Source : AAIS et ISS

Tableau 5 - Exposition aux énergies fossiles des fonds dont les encours > 500 millions €

Nom du fonds	Encours en € millions	Classification SFDR	Encours détenus dans les énergies fossiles € millions	% Encours du fonds détenus dans les énergies fossiles
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8	29	1,2%
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8	-	0,0%
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8	52	5,2%
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8	40	4,3%
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8	-	0,0%
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8	8	1,0%
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8	49	5,6%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8	93	12,1%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8	135	19,3%
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9	-	0,0%
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8	35	6,2%
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8	25	4,7%
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8	-	0,0%
Total	11 812		467	

NB : L'industrie des énergies fossiles comprend les activités de production, d'extraction, d'exploration et de distribution. Les combustibles fossiles comprennent le charbon thermique, ainsi que tous les types de pétrole et de gaz (liquides et solides). Moyennes trimestrielles sur l'année en revue.

Source : AAIS et ISS

Ces fonds sont investis à hauteur de 467 millions € dans des activités liées aux énergies fossiles. Les investissements sont en ligne avec les différents objectifs de durabilité de chacun des fonds classés Art.8 ou Art.9. Certains investissements peuvent être des obligations vertes.

3. INVESTISSEMENT DANS LES OBLIGATIONS VERTES

Nous rendons compte ici de nos investissements dans les obligations vertes qui participent à l'effort commun de transition énergétique.

Le Ministère français de la Transition Ecologique définit l'obligation verte comme « (...) un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique auprès d'investisseurs pour lui permettre de financer ses projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets et de l'eau, exploitation durable des terres, transport propre et adaptation aux changements climatiques...), plus particulièrement les investissements en infrastructures. Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elles financent et le caractère vert des projets financés. »

Tableau 6 – Exposition globale aux obligations vertes

Catégorie de titres	Date	Encours € millions	Part des Encours globaux
Obligations vertes	2024	1 051	5,5%
	2023	1 146	5,9%

NB : ne comprend pas les obligations sociales

Source : AAIS

Tableau 7 – Exposition aux obligations vertes des fonds dont les encours > 500 millions €

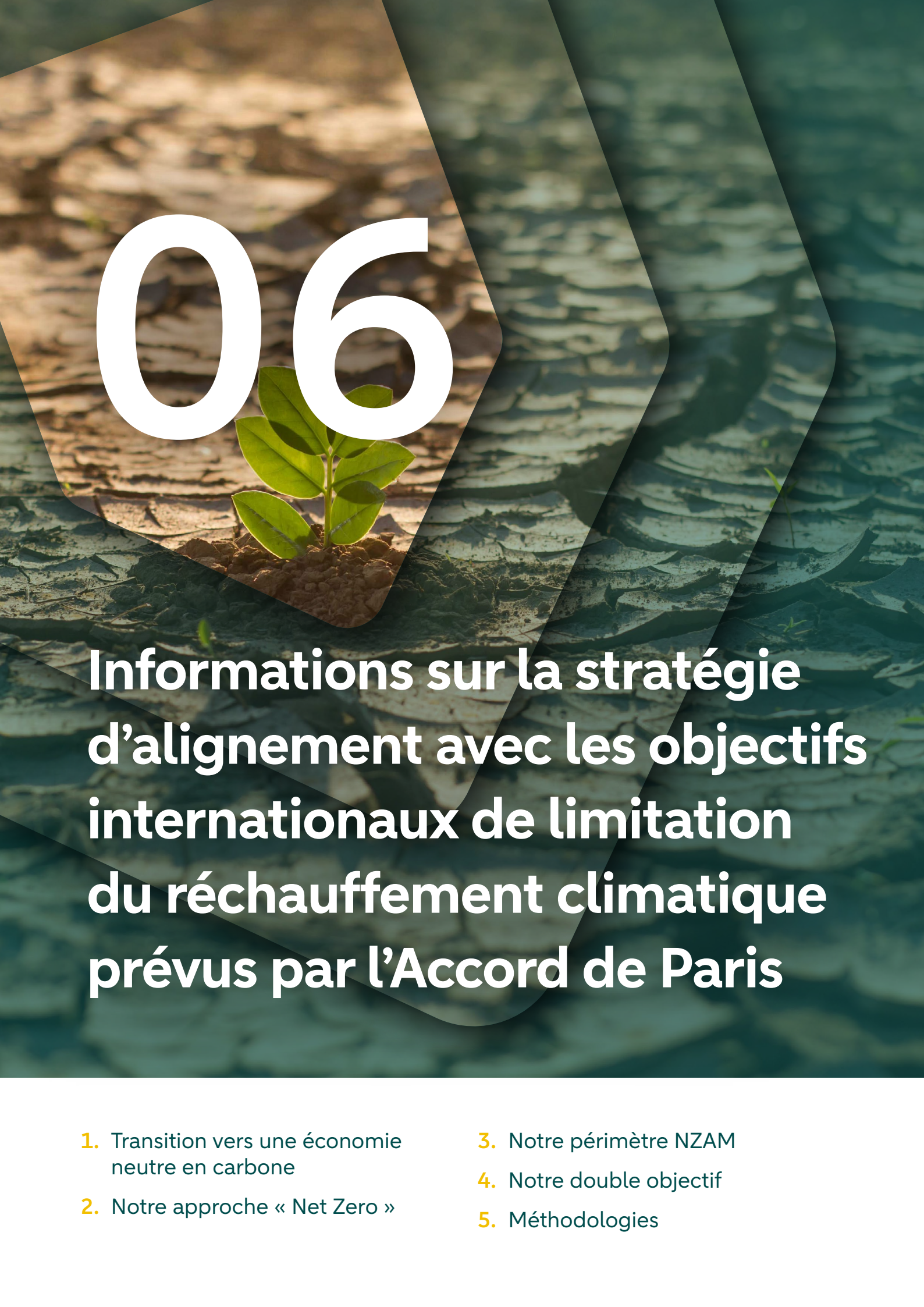
Nom du fonds	Encours en € millions	SFDR/ Classe d'actif	Obligations vertes détenues, en € millions	Obligations vertes détenues en % encours du fonds
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8 / Actions	-	0,0%
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8 / Obligations	226	18,6%
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8 / Obligations	337	33,2%
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8 / Monétaire	4	0,4%
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8 / Obligations	95	10,9%
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8 / Actions	-	0,0%
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8 / Diversifié	42	4,9%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8 / Obligations	82	10,6%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8 / Obligations	32	4,6%
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9 / Actions	-	0,0%
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8 / Diversifié	48	8,5%
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8 / Obligations	152	28,7%
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8 / Obligations	34	6,7%
Total	11 812		1 052	

NB : ne comprend pas les obligations sociales

Source : AAIS

Les fonds actions n'ont pas pour vocation de détenir des obligations en général et par conséquent ne peuvent détenir d'obligations vertes.

06



Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

1. Transition vers une économie neutre en carbone
2. Notre approche « Net Zero »
3. Notre périmètre NZAM
4. Notre double objectif
5. Méthodologies

1. TRANSITION VERS UNE ECONOMIE NEUTRE EN CARBONE

La transition vers une économie neutre en carbone, indispensable pour éviter les conséquences les plus sévères du changement climatique, est au centre des discussions des conseils d'administration des entreprises et des gouvernements les plus influents du monde. Compte tenu de l'ampleur de la transformation nécessaire, chaque entreprise, quel que soit son secteur, doit jouer un rôle clé. Néanmoins, le secteur financier occupe une position particulièrement stratégique. En effet, cette transition exige des investissements en capital substantiels pour non seulement décarboniser l'économie, mais aussi renforcer la résilience face aux changements climatiques en cours. Le secteur financier doit assumer un rôle de leader dans cette transformation, comme le stipule l'Accord de Paris, qui souligne l'importance de « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers des émissions de gaz à effet de serre faibles et un développement résilient au climat. »



Dans ce cadre, la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) a été inaugurée en avril 2021 pour orchestrer les efforts de tous les secteurs du système financier en faveur d'une économie nette en carbone. Cette alliance se compose d'une coalition d'initiatives financières indépendantes consacrées au net zéro, parmi lesquelles figure l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM). L'initiative NZAM rassemble une coalition mondiale de gestionnaires d'actifs résolus à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050, en harmonie avec les efforts internationaux visant à limiter l'augmentation des températures à 1,5°C. Les membres de cette initiative s'engagent à collaborer étroitement avec leurs clients pour atteindre cet objectif, en intégrant les considérations climatiques dans leurs stratégies d'investissement et en dialoguant activement avec les entreprises pour encourager les efforts de décarbonisation.

2. NOTRE APPROCHE « NET ZERO »

ABN AMRO Investment Solutions place la durabilité et la transition climatique au cœur de sa philosophie d'investissement. Depuis notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) en octobre 2023, nous avons franchi une étape décisive en 2024 en publiant notre engagement et en divulguant nos objectifs initiaux. En rejoignant l'initiative NZAM, nous nous sommes engagés à atteindre des émissions nettes nulles pour 100% de nos actifs éligibles sous gestion d'ici 2050.



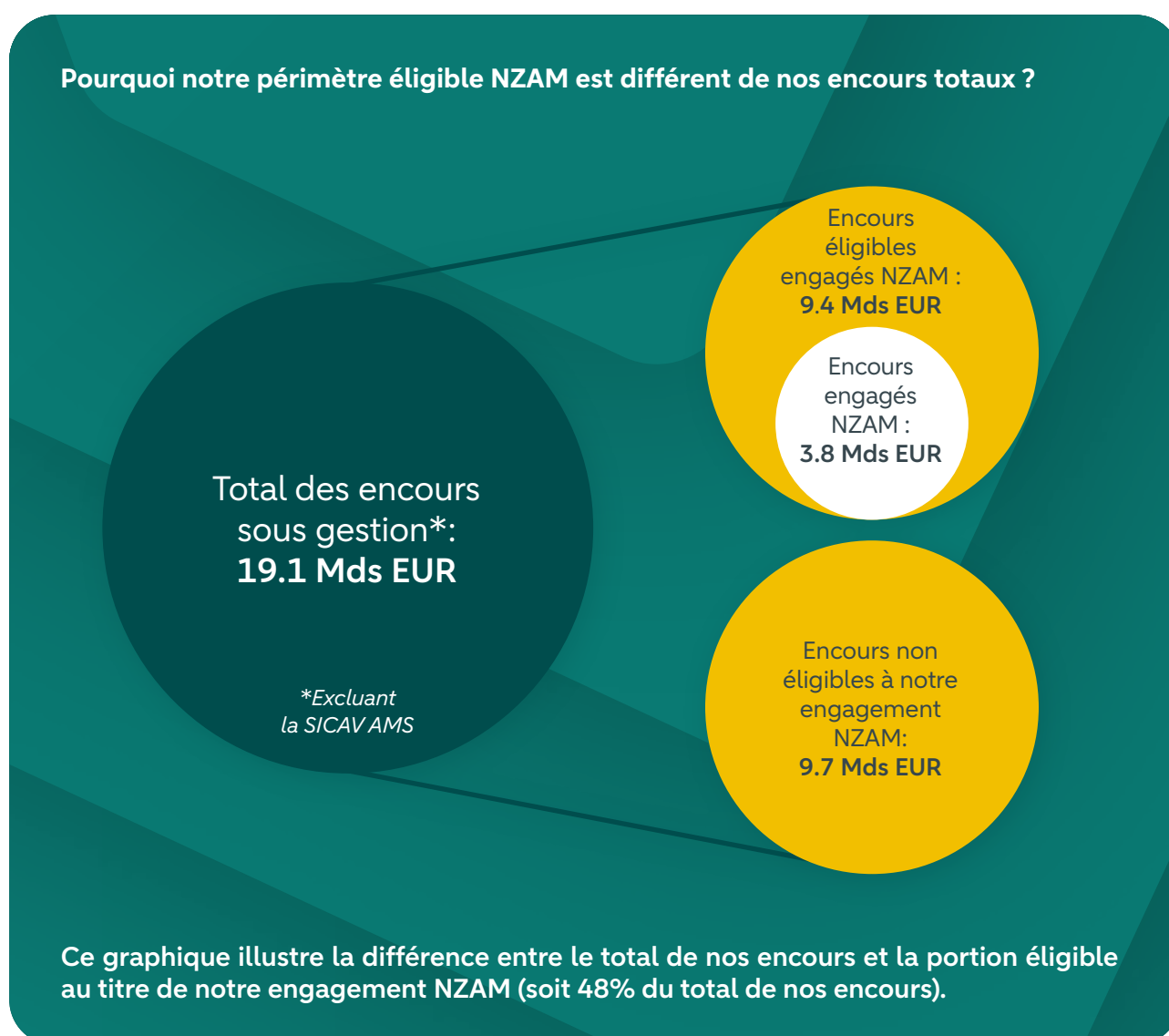
Les méthodologies standard de fixation d'objectifs pour atteindre le net zéro ne sont pas adaptées aux modèles d'architecture ouverte comme le nôtre. Dans ce cadre, la gestion des fonds est déléguée à des gestionnaires externes, chacun utilisant des méthodologies variées selon les classes d'actifs, les régions et les industries couvertes par leurs stratégies d'investissement. De plus, ces gestionnaires supervisent l'allocation des actifs et l'engagement au sein du portefeuille. Étant donné la diversité et le nombre de fonds délégués dans notre gamme de produits, il est impossible d'appliquer une méthodologie unique et standardisée à tous les encours. Pour surmonter ce défi, nous avons développé une méthodologie propre, adaptée aux cadres existants de fixation d'objectifs et au contexte spécifique de notre modèle d'affaires. Notre approche vise une réduction de 50% des émissions de CO₂ d'ici 2030 et l'atteinte du net zéro d'ici 2050. Au cœur de cette stratégie se trouve l'assurance qu'une proportion croissante de nos encours s'aligne sur une voie net zéro, guidée par l'établissement d'objectifs intermédiaires.

Pour garantir la responsabilité, nous imposerons aux gestionnaires externes de fonds éligibles de se conformer à une trajectoire net zéro via des contrats juridiques contraignants. Ces accords définissent les conditions de gestion du fonds, tant pour les critères financiers qu'extra-financiers. Nous sommes convaincus que notre méthodologie sur mesure permettra aux gestionnaires externes avec lesquels nous collaborons d'entamer un parcours solide vers le net zéro. Par exemple, ces accords exigeront que les fonds aient des objectifs climatiques crédibles et clairement définis. Le respect de conditions supplémentaires, telles que le rapport des émissions financées, renforcera davantage la transparence et la crédibilité des objectifs. Nous engagerons activement un dialogue avec les gestionnaires en défaut de leurs engagements, travaillant ensemble pour identifier des solutions et les remettre sur la bonne voie. Si ces efforts échouent, nous nous résoudrons à liquider le mandat défaillant en dernier recours. Conscients que l'efficacité des objectifs d'intensité carbone pour une réduction absolue des émissions dépend du taux de croissance de l'activité sous-jacente (par exemple, croissance économique, augmentation de la production), nous surveillerons également la réduction absolue des émissions de nos fonds éligibles pour garantir qu'elles diminuent. Si les émissions absolues ne montrent pas de diminution à long terme, nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer leur réduction, par le biais d'un engagement avec le gestionnaire externe.

3. NOTRE PÉRIMÈTRE NZAM

Notre périmètre éligible NZAM se concentre spécifiquement sur le segment « Single Manager Fund » au sein de nos actifs sous gestion, car c'est dans ce segment que nous avons actuellement la capacité d'établir des objectifs clairs, tant du point de vue méthodologique que de la transparence. Dans ce cadre, l'engagement NZAM exclut les obligations souveraines/agrégées, les fonds monétaires et les fonds de capital-investissement. En revanche, notre périmètre engagé NZAM inclut les fonds alignés sur une trajectoire Net Zero, telle que définie par AAIS. Les actifs sous gestion qui ne sont pas éligibles au NZAM englobent des produits à mandats multiples, tels que des fonds profilés ou fonds de mandats, ainsi que des fonds spécifiquement dédiés à des clients.

Graphique 5 – Encours des fonds éligibles (dont engagés) et non éligibles NZAM



Source: AAIS, données au 31/12/2024

4. NOTRE DOUBLE OBJECTIF

Objectif 1 : Augmenter l'alignement des encours éligibles avec une trajectoire « Net Zero »

Nous sommes déterminés à augmenter la proportion de nos encours éligibles engagés NZAM. L'objectif est que 50% de notre périmètre éligible soit engagé d'ici 2030 et, 100% d'ici 2050.

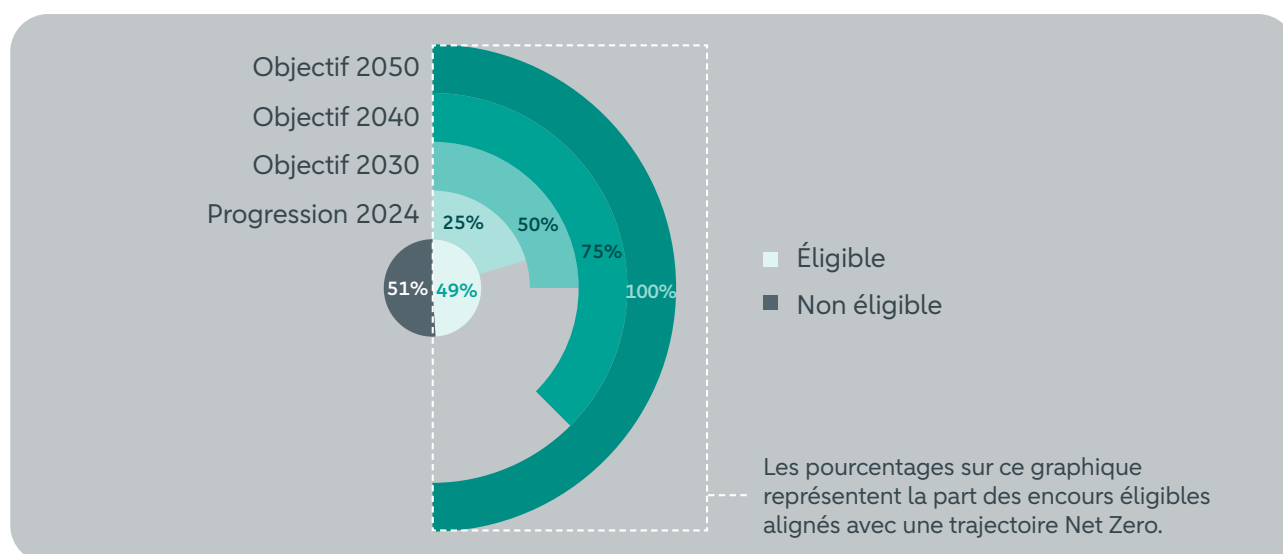
Pour évaluer l'alignement d'un fonds avec une trajectoire Net Zero, nous examinons si chaque « Single Manager Fund » répond à un ensemble de critères clés qui contribuent à notre objectif global d'alignement de nos encours :

- Le fonds doit divulguer ses émissions financées ; et
- Le fonds doit, soit :
 - Avoir un objectif de réduction de son intensité carbone moyenne pondérée (WACI) et être en bonne voie pour l'atteindre ; ou
 - Disposer d'objectifs clairement établis et progresser efficacement vers leur réalisation, conformément aux méthodologies des Institutions Financières SBTi, au Cadre d'Investissement Net Zéro (NZIF) ou à toute autre méthodologie jugée, par nous et nos gestionnaires externes, alignée sur le scénario Net Zero.

Objectif 2 : Augmenter notre périmètre « Éligible NZAM »

Parallèlement à notre engagement pour atteindre 100% de nos encours NZAM éligibles, nous explorerons comment aligner des stratégies et des classes d'actifs qui ne sont pas encore éligibles afin d'accroître la proportion de nos encours couverts par notre engagement NZAM.

Graphique 6 - Statut Actuel et Objectifs Futurs vers le « Net Zero »



Source: AAIS, données au 31/12/2024

5. MÉTHODOLOGIES

Nous employons deux méthodologies pour structurer notre initiative Net Zero :

- 1. Le NZIF (Net Zero Investment Framework) :** Ce cadre est largement adopté par les investisseurs pour fixer des objectifs et élaborer des stratégies Net Zero, ainsi que des plans de transition. Il présente les éléments essentiels pour une mise en œuvre efficace de ces stratégies. La métrique que nous utilisons dans le cadre du NZIF est la WACI (Weighted Average Carbon Intensity). La WACI d'un portefeuille révèle son exposition aux entreprises à fortes émissions de carbone et évalue l'efficacité de ces entreprises en matière de carbone. Notre fournisseur de données pour la WACI est ISS ESG.
- 2. L'initiative Science Based Targets (SBTi) :** Cette organisation collaborative se consacre à l'action climatique des entreprises, en aidant les sociétés à définir des objectifs de réduction des émissions conformes aux objectifs de l'Accord de Paris. L'objectif d'alignement climatique d'un portefeuille nécessite une évaluation interne pour déterminer dans quelle mesure les actifs d'un fonds s'alignent sur des objectifs climatiques spécifiques. Notre fournisseur de données pour l'alignement SBTi est également ISS ESG.

Des contrôles sur les portefeuilles engagés dans l'initiative NZAM ont été intégrés dans nos outils afin de garantir une surveillance rigoureuse et une conformité continue.



Tableau 8 - Statut NZAM des fonds dont les encours >500 € millions

Fonds	Encours en € millions	Catégorie SFDR	NZAM Eligibilité	NZAM Engagé	Méthodologie
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8	Dans le périmètre	Engagé	Alignement du portefeuille
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8	Dans le périmètre	Non Engagé	-
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8	Dans le périmètre	Non Engagé	-
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9	Dans le périmètre	Non Engagé	-
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8	Dans le périmètre	Engagé	NZIF
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8	Hors périmètre	Non applicable	-
Total	11 812				

Source : AAIS

07



Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce que demande le législateur

A l'instar de la stratégie climat, le législateur souhaite que les entités mettent en place une stratégie sur la biodiversité dans le respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique (CDB) adoptée en 1992. Il est demandé de préciser l'alignement avec des objectifs de long terme 2050 (viser un premier horizon en 2030 puis tous les cinq ans).

Un enjeu fondamental

Chez AAIS, nous reconnaissons que la préservation de la biodiversité est un enjeu fondamental, aussi crucial que la lutte contre le changement climatique. La dégradation des écosystèmes naturels pose des risques significatifs pour la stabilité économique et la santé humaine, menaçant des services essentiels tels que la pollinisation, la régulation du climat et la purification de l'air et de l'eau. Notre politique en matière de biodiversité témoigne de notre engagement à promouvoir des pratiques d'investissement responsables qui respectent et préservent la richesse naturelle de notre planète. Ainsi, AAIS a intégré les principes fondamentaux de la biodiversité dans sa politique d'investissement responsable, en écartant toute participation à des activités controversées du point de vue de la biodiversité. Voici les domaines clés de nos exclusions :

- **Huile de Palme** : La production d'huile de palme soulève des préoccupations majeures concernant ses impacts environnementaux et sociaux. Bien qu'étant l'une des huiles végétales les moins coûteuses à produire, nécessitant moins de terres et de ressources pour un rendement similaire, elle a entraîné le remplacement de nombreuses forêts, notamment les forêts tropicales, riches en biodiversité et essentielles pour la capture de carbone. Cette production est associée à la déforestation, à la destruction des habitats d'espèces menacées comme les orangs-outans et les tigres, et au déplacement de communautés indigènes. L'expansion des plantations d'huile de palme a conduit à une perte de biodiversité et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, exacerbant le changement climatique. En outre, elle est liée à des violations des droits des travailleurs, notamment des conditions de travail médiocres et du travail des enfants. Face à ces enjeux, AAIS exclut de l'ensemble de ses fonds les entreprises qui ne sont pas membres de la RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) et qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la production et/ou de la distribution d'huile de palme.





- **Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :** Les OGM suscitent de vives inquiétudes en raison de leur impact sur la biodiversité. L'une des préoccupations majeures est la destruction et l'artificialisation des milieux naturels. En modifiant génétiquement certaines espèces, les OGM peuvent conduire à un déséquilibre écologique, perturbant les interactions naturelles et menaçant la survie des espèces indigènes. Par ailleurs, les OGM contribuent à la pollution des océans, des eaux douces, du sol et de l'air. Les produits chimiques utilisés pour soutenir la croissance des OGM peuvent contaminer les ressources aquatiques, détériorer la qualité du sol, et libérer des toxines dans l'atmosphère, exacerbant ainsi les problèmes environnementaux existants. Pour ces raisons, AAIS met en œuvre des exclusions rigoureuses au sein de ses fonds, conformes aux niveaux 3 et 4 de son échelle interne. Ainsi, toute entreprise générant plus de 5% de ses revenus grâce à la culture de plantes génétiquement modifiées est exclue. De même, cette politique s'applique aux sociétés impliquées dans le développement de semences et/ou de plantes génétiquement modifiées.
- **Exclusions des Énergies Fossiles :** AAIS applique des exclusions concernant le charbon thermique, les fossiles non conventionnels et les fossiles conventionnels, pour minimiser l'impact environnemental de ses investissements.

Principale incidence négative

De plus, AAIS applique la principale d'incidence négative n°7 de la Table 1 de l'annexe de la réglementation RTS, qui concerne les activités susceptibles d'affecter négativement la biodiversité dans les zones dites sensibles. AAIS intègre cet indicateur dans sa politique « Do Not Significant Harm » (DNSH) pour évaluer si un investissement peut être qualifié d'investissement durable notamment pour évaluer les expositions de ses fonds Article 9. En outre, AAIS calcule cet indicateur au niveau de la société de gestion, en l'incluant dans son rapport des principales incidences négatives de la société de gestion publié sur son site internet.

Vous trouverez ci-dessous cet indicateur pour les fonds dont les encours sont > 500 millions € :

Tableau 9 - Fonds dont encours > 500 millions € - Indicateur d'incidence négative Biodiversité

Nom du fonds	Encours en € millions	Classification SFDR	Activités affectant négativement la biodiversité et les zones sensibles	
			Part des encours du fonds	Taux de couverture sur part applicable
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8	0,00%	100,0%
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8	0,00%	80,7%
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8	0,16%	93,6%
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8	0,00%	93,1%
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8	0,00%	87,5%
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8	0,00%	100,0%
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8	0,01%	97,5%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8	0,00%	84,9%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8	0,00%	80,8%
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9	0,00%	100,0%
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8	0,02%	96,1%
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8	0,00%	93,6%
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8	0,00%	0,0%
Total	11 812			

NB : il s'agit d'évaluer la part des investissements dans des entreprises détenues ayant des sites et ou des opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises détenues ont un impact négatif sur la biodiversité. Moyenne trimestrielles sur l'année sous revue.

Source : AAIS et ISS.

En moyenne sur l'année 2024, trois portefeuilles de cette liste sont investis dans des activités ayant un impact négatif sur la biodiversité ; la part de ces activités est comprise entre 0,01% et 0,16% des portefeuilles. Nous précisons ici que seuls les investissements dans les « entreprises » sont considérés pour calculer cet indicateur (les émetteurs « souverains » ne sont pas concernés).

Par ailleurs, à ce stade, nous estimons que cet indicateur ne permet pas de mesurer une empreinte sur la Biodiversité et de définir les actions permettant d'atténuer les effets négatifs.

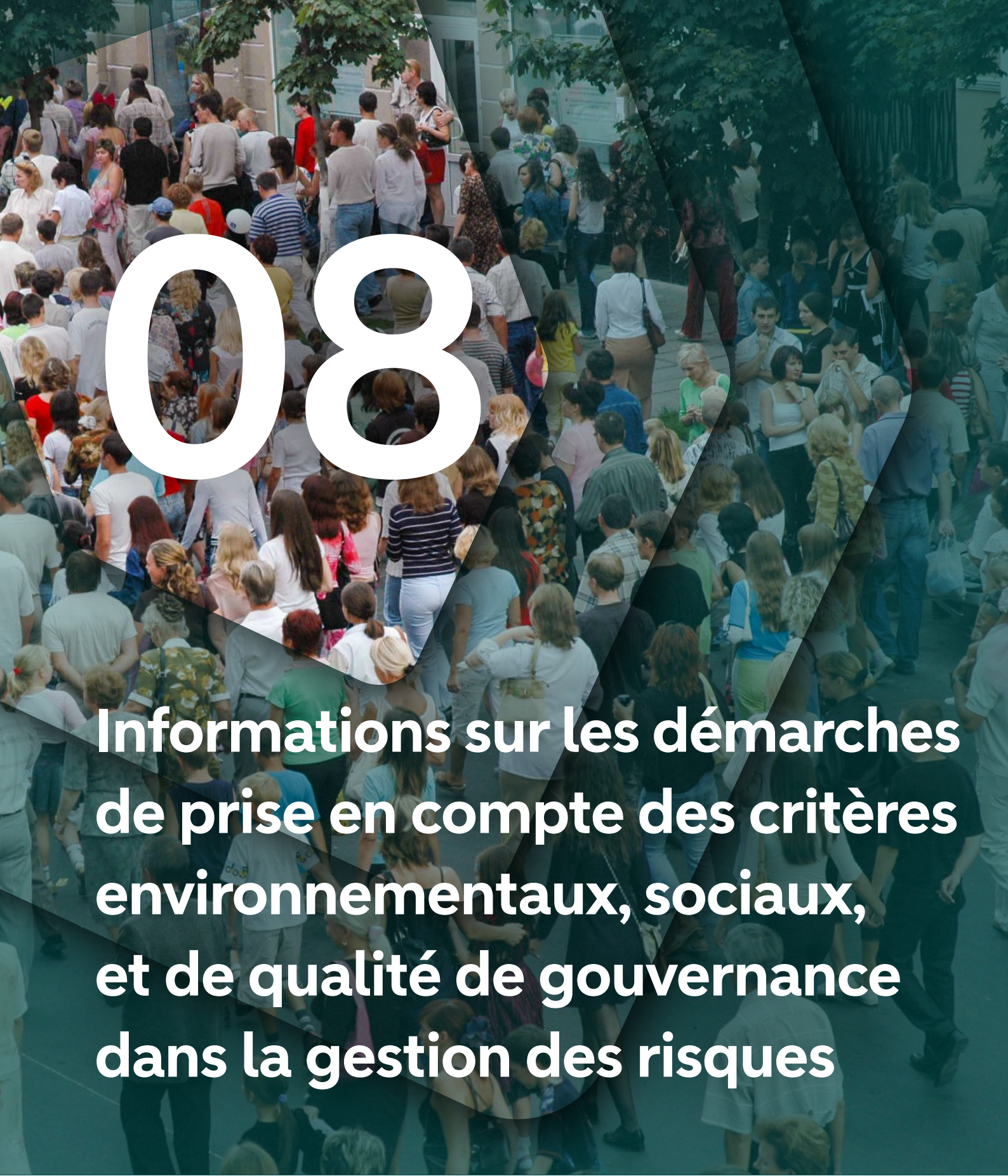
2. DÉVELOPPEMENT

À ce jour, les données disponibles fournies par les entreprises restent limitées, et les indicateurs communs qui pourraient servir de langage universel au sein du secteur font encore défaut. En conséquence, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas encore arrêté définitivement son choix sur une solution d'évaluation en matière de biodiversité. Nous nous engageons à poursuivre l'exploration des données disponibles et à unir nos efforts à ceux de notre société mère pour parvenir à une estimation plus précise de notre « empreinte biodiversité ».

Collaboration avec nos pairs

Nous sommes fermement engagés à évaluer et atténuer l'impact de nos décisions d'investissement sur la biodiversité, tout en collaborant activement avec nos partenaires pour promouvoir des actions durables et bénéfiques. À cet effet, ABN AMRO Bank N.V. a adhéré au Finance for Biodiversity Pledge en septembre 2020, affirmant son engagement à collaborer, à évaluer son propre impact sur la biodiversité. De plus, la banque a intégré le Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF) afin de développer une approche comptable harmonisée pour la biodiversité dans le secteur financier. Cette initiative reflète notre détermination à jouer un rôle proactif dans la préservation de la biodiversité et à inspirer des changements positifs dans notre industrie.





08

Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

1. Quels sont les risques de durabilité ?
2. Cadre de gestion du risque de durabilité
3. Mesures des risques ESG
4. Contrôle des risques ESG

1. QUELS SONT LES RISQUES DE DURABILITÉ ?

En termes réglementaires (tels que définis dans la Réglementation en matière de finance durable et référencés par les règlements UCITS, AIFM, MIFID2, CRR, IDD ou Solvency II), le risque de durabilité est défini comme un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur des investissements créés et gérés par ABN AMRO Investment Solutions. En tant que société de gestion, nous prenons en compte ces facteurs de risque et nous efforçons de les intégrer pleinement dans notre cadre de gestion des risques d'investissement.

En particulier, ABN AMRO Investment Solutions considère deux principaux types de facteurs de risque liés au développement durable susceptibles d'affecter la valeur des investissements qu'elle gère :

- **Le risque de transition**, défini comme l'incidence financière sur les émetteurs d'investissements inclus dans les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, et sur leur alignement avec l'économie durable dite « zéro Carbone » ;
- **Le risque physique**, défini comme l'incidence financière sur les émetteurs d'investissements inclus dans les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, et sur la modification de leur profil de risque physique résultant des changements climatiques et autres changements environnementaux (inondations, submersion marine, incendies de forêts, déformation des sols, etc.).



En outre, ABN AMRO Investment Solutions a développé une offre de fonds ESG/durables (fonds relevant des Art.8 et 9 de SFDR, dont certains sont labellisés Label ISR ou Label LuxFLAG ESG) lesquels répondent à des cahiers des charges précis en matière d'ESG. À ce titre, ABN AMRO Investment Solutions étend sa définition des risques ESG à l'impact des investissements qu'elle crée et gère.

En effet, ABN AMRO Investment Solutions considère être exposée à des risques de durabilité liés aux éventuelles incidences négatives sur l'environnement et la société en général (conformément au concept de double matérialité) des investissements qu'elle gère. C'est pourquoi nous mettons en place différentes politiques pour minimiser ces risques, ainsi que des processus visant à les signaler et les surveiller. Concrètement, cela implique de mesurer l'impact des investissements sur les :

- **Questions environnementales**, telles que le changement climatique, la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources et la pollution, etc. ;
- **Questions sociales**, telles que les conditions de travail standard, le travail forcé et le travail des enfants, la traite des êtres humains, les droits des peuples indigènes, la vie privée, le bien-être des animaux, la santé publique, etc. ;
- **Questions de gouvernance**, telles que la gouvernance d'entreprise (rémunération, diversité), le comportement des entreprises (corruption, pots-de-vin), le code de conduite éthique, etc.

Dans l'ensemble, ABN AMRO Investment Solutions considère la gestion des risques liés au développement durable comme un élément clé de la gestion des risques de l'entreprise, afin d'atténuer toute incidence indésirable sur son modèle économique, sa réputation et la qualité du service qu'elle fournit à ses clients/investisseurs.

2. CADRE DE GESTION DU RISQUE DE DURABILITÉ

Une gestion adéquate des risques liés à la durabilité est un facteur de réussite essentiel pour permettre à ABN AMRO Investment Solutions de réaliser son ambition de devenir une société de gestion d'actifs européenne de premier plan en matière de durabilité dans les années à venir.

Politique d'ABN AMRO Investment Solutions en matière de risques de durabilité

ABN AMRO Investment Solutions est une filiale du groupe ABN AMRO Bank N.V., qui a défini un cadre pour sa politique de risque en matière de durabilité, comme indiqué ci-dessous. D'une manière générale, ABN AMRO Investment Solutions cherche à tirer parti du cadre et des capacités du groupe ABN AMRO Bank N.V. en matière de finance durable pour alimenter ses propres processus décisionnels, et adapte les politiques du groupe ABN AMRO Bank N.V. à son propre modèle économique, le tout dans le meilleur intérêt de ses clients. ABN AMRO Investment Solutions est consciente du fait que les risques de durabilité affectent au premier chef les fonds qu'elle gère pour le compte de ses investisseurs.

ABN AMRO Investment Solutions a formalisé et publié une politique d'investissement responsable, une déclaration sur les principales incidences négatives, pour décrire la manière dont elle intègre les considérations ESG dans les processus d'investissement des fonds qu'elle gère.

ABN AMRO Investments Solutions a défini des règles claires pour investir, et s'abstenir d'investir, dans des entreprises, des pays ou des activités présentant des éléments particulièrement sensibles du point de vue de la durabilité, comme le secteur de la défense.

L'ensemble de ces mesures et leur application dans le cadre des décisions d'investissement contribue à réduire les risques liés à la durabilité affectant les portefeuilles gérés par ABN AMRO Investment Solutions.

Les documents susmentionnés sont disponibles sur le site internet d'ABN AMRO Investment Solutions sous le bandeau « Informations relatives à la durabilité ».

Processus de gestion des risques de durabilité d'ABN AMRO Investment Solutions

De façon générale, les risques liés à la durabilité sont intégrés au cadre global de gestion des risques mis en œuvre par ABN AMRO Investment Solutions, à l'égal des autres facteurs de risques, y compris dès l'exercice de cartographie des risques, tant au niveau de l'entité, qu'au niveau de chacun des portefeuilles. S'agissant d'un risque affectant principalement les portefeuilles gérés par la société de gestion, ces risques sont en particulier pris en compte dans le cadre de la gestion des risques d'investissement :

Tableau 10 : processus de gestion des risques de durabilité

1. Identification	Quels facteurs de risque de durabilité peuvent avoir une incidence significative sur les valorisations des portefeuilles ? Quelles incidences significatives peuvent avoir les portefeuilles gérés par ABN AMRO Investment Solutions ?
2. Évaluation	Quelle est la meilleure source de données pour évaluer/qualifier le risque ? Comment les incidences financières peuvent-elles découler des données d'impact/de risque existantes ?
3. Réponse & atténuation	Le risque est-il conforme à la politique de gestion des risques de durabilité d'ABN AMRO Investment Solutions et à son appétit pour le risque ? Le risque est-il conforme à la politique/philosophie de durabilité du produit d'investissement ? Comment peut-on réduire le risque/l'incidence ?
4. Suivi & reporting des principaux risques liés à la durabilité	Quel est le risque global au niveau du portefeuille résultant d'expositions multiples ? Quelle est la performance ESG globale du portefeuille ?



En termes de gouvernance :

- La responsabilité globale de la gestion des risques liés à la durabilité incombe au directoire d'ABN AMRO Investment Solutions qui s'est doté d'une responsable RSE pour avis et conseil en matière de politique générale sur la durabilité ;
- Les indicateurs de risque ESG pour les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions suivis dans le cadre du dispositif de contrôle des risques d'investissement font l'objet d'un rapport dans le cadre du rapport sur la gestion des risques de l'entreprise présenté au Directoire et au Comité Exécutif tous les mois.

D'une manière générale, l'équipe ESG est mandatée pour aider le Directoire à traiter les questions de durabilité avec les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, sur leur performance ESG en particulier. En ce qui concerne spécifiquement le cadre de risque de durabilité et le niveau global de gestion des risques de durabilité pour les portefeuilles gérés par ABN AMRO Investment Solutions, ces sujets sont traités conjointement avec l'équipe de gestion des risques d'investissement.

ABN AMRO Investment Solutions délègue la gestion d'une partie de ses fonds à d'autres sociétés de gestion (« délégataires »). Dans de tels cas, ABN AMRO Investment Solutions :

- Effectue un exercice de *due diligence* sur l'intégration des facteurs ESG par délégataires dans leur processus d'investissement, au moment de l'initiation de la délégation, et sur une base périodique par la suite, en fonction des enjeux ;
- Établit des accords avec lesdites sociétés qui formalisent leurs obligations d'appliquer les politiques ESG d'ABN AMRO Investment Solutions, ainsi que les termes du prospectus ;
- Contrôle l'application par les délégataires de ces obligations.

ABN AMRO Investment Solutions scanne et analyse régulièrement ses portefeuilles pour déterminer leur exposition potentielle aux risques ESG et les titres qui ne répondent pas aux critères définis par les politiques. Tout écart repéré lors de ces scans fait l'objet d'une enquête avec le gérant de portefeuille, en interne ou avec le gestionnaire d'investissement externe, pour être résolu.

Afin de respecter les bonnes pratiques de gouvernance, les départements de gestion des risques et de conformité d'ABN AMRO Investment Solutions assurent la supervision des activités ESG en tant que parties indépendantes de deuxième ligne de défense, l'équipe ESG étant positionnée comme première ligne de défense, et rendent compte de cette supervision au directoire et au conseil de surveillance.

3. MESURE DES RISQUES ESG

Evaluation du risque de transition - Méthodologies Sustainalytics et ISS

Dans le contexte du changement climatique, les risques de transition sont le reflet du coût et des risques inhérents à l'ampleur des changements de stratégies, de pratiques ou d'investissements requis alors que la Société et les entreprises s'efforcent de réduire leur dépendance au carbone, leur incidence sur le climat, et de se conformer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance que nous nous attendons à voir émerger au fil de la transition durable de l'économie. Nous mettons ici l'accent sur les risques de transition – au sens général et donc embarquant les dimensions E, S et G vers une économie plus durable affectant nos portefeuilles²⁰.

ABN AMRO Investment Solutions a choisi de s'appuyer principalement sur Sustainalytics et ISS pour évaluer, suivre et surveiller l'exposition de ses portefeuilles au risque de transition, sur la base :

- Des scores de risque ESG globaux (cf. sous-section (i) ci-dessous) ;
- Des scores de controverse (cf. sous-section (ii) ci-dessous) ;
- De l'intensité carbone et autres métriques Carbone en complément (cf. sous-sections (iii) et (iv) ci-dessous).

Enfin, ABN AMRO Investment Solutions s'appuie aussi sur les analyses en fonction des objectifs de développement durable de l'ONU (cf. sous-section (v) ci-dessous).

Un monitoring mensuel est effectué par l'équipe de gestion des Risques d'investissement permettant de vérifier le comportement des portefeuilles par rapport à leurs indices de référence et dans le temps sur des budgets de risque définis.

Des travaux sont en cours pour compléter ces métriques par des métriques permettant la financiarisation des risques de transition affectant les fonds gérés par AAIS (impact financier – cf. sous-section (vi)).

– i. Scores globaux de risque ESG (Sustainalytics)

ABN AMRO Investment Solutions utilise le rating de risque ESG de Sustainalytics pour effectuer une analyse de portefeuille position par position, complétée par des analyses approfondies qui s'appuient sur d'autres sources d'information²¹ si nécessaire.

Pour l'investissement dans des entreprises (investissement dans des « titres d'entreprises »), l'approche du risque ESG distingue les risques ESG gérables (risque géré et lacunes en matière de gestion) des risques ESG non gérables. Le rating du risque ESG est composé des risques ESG non gérés qui ont été identifiés comme des lacunes (lacunes en matière de gestion par

20. Les risques politiques, juridiques et de réputation (« greenwashing ») ne sont pas directement couverts ici.

21. Nos gestionnaires d'investissement externe peuvent utiliser d'autres fournisseurs. Lors du suivi du portefeuille, si les résultats sont divergents, une discussion peut être initiée entre AAIS, le gérant, l'entreprise et les fournisseurs afin de parvenir soit à une approbation définitive (consensus), une mesure d'engagement ou un désinvestissement.

rapport aux normes de la catégorie) et/ou comme des risques non gérables (en raison, par exemple, de la couverture des questions environnementales, sociales, des droits humains, de la lutte contre la corruption). Cette décomposition des risques rend le rating final plus réaliste et plus significatif du point de vue de la matérialité ESG (notamment par sa dimension prospective).

Pour les investissements offrant une exposition aux titres souverains (investissements dans des « titres d'État »), le rating du risque pays mesure le risque pour la prospérité et le développement économique à long terme d'un pays en évaluant sa richesse nationale et sa capacité à utiliser et à gérer cette richesse de manière efficace et durable.

Le rating mesure la richesse nationale composée du capital naturel et produit, du capital humain et du capital institutionnel, ainsi que la capacité d'un pays à utiliser et à gérer ces capitaux de manière efficace et durable, déterminée par ses performances ESG, ses tendances ESG et ses événements ESG. Le score cumulé comprend un score de richesse et un score de facteurs de risque ESG correspondant à ces deux composantes.

En termes d'échelle, les ratings s'échelonnent de 0 à 100 et distinguent cinq niveaux de risque : négligeable (<10), faible (entre 10 et 20), moyen (entre 20 et 30), élevé (entre 30 et 40) et sévère (>40). Il est à noter que plus le rating de risque ESG est bas, plus le niveau de risque ESG est faible et plus l'émetteur sera en mesure de gérer les questions de durabilité à l'avenir (et donc, plus l'incidence attendue des risques de durabilité sur la valorisation de l'entreprise sera faible).



– ii. Scores de controverse (Sustainalytics)

Les ratings ESG sont complétés par un score de controverse. Une controverse est liée à un événement qui entraîne une perception négative de l'entreprise, reflétant généralement son implication dans des évolutions sensibles d'un point de vue ESG. Les controverses jouent un rôle important dans le rating du risque ESG, le rendant plus réactif aux nouvelles informations. Les controverses sont également évaluées par des thèmes pertinents sur une échelle d'intensité allant de 0 (aucune) à 5 (sévere), et se classent en deux catégories :

- **Événement d'entreprise** : les événements spécifiques, affectant les émetteurs, sont perçus comme sérieux lorsqu'ils atteignent le niveau 4 et graves lorsqu'ils atteignent le niveau 5 (sur une échelle de 0 à 5) ;
- **Événement pays** : la recherche sur les événements pays a pour but d'informer les investisseurs sur les actions en cours dans les pays qui peuvent affecter la prospérité et le développement économique d'un pays et sa capacité à gérer sa richesse de manière efficace et durable. Il s'agit d'actes tels que des guerres, des troubles civils ou des phénomènes météorologiques extrêmes. Les événements peuvent également inclure des modèles d'événements tels qu'un crime violent à grande échelle. Il n'existe pas de calcul pour le score de controverse d'un pays.

De manière générale, ABN AMRO Investment Solutions considère cet indicateur dans la perspective d'éviter l'apparition de controverses graves dans les portefeuilles qu'elle gère afin d'éviter toute incidence financière négative résultant de la concrétisation des risques ESG, et définit, applique et contrôle les exclusions en place pour protéger les portefeuilles de tels risques.

– iii. Émissions carbone (Sustainalytics et ISS)

ABN AMRO Investment Solutions contrôle l'intensité des émissions carbone des portefeuilles qu'elle gère en calculant les émissions carbone des investissements qui la composent. La mesure des émissions de tout autre type de gaz à effet de serre est convertie en CO₂, réparti selon les 3 catégories d'émission (« scope ») définies par protocole sur les émissions carbone :

- **Scope 1** concerne les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles, tels que le gaz, le pétrole, le charbon, etc. dans les processus détenus et exploités par les émetteurs ;
- **Scope 2** couvre les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (électricité, chaleur ou vapeur) nécessaire à la fabrication d'un produit ;
- **Scope 3** concerne les autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour fabriquer un produit ou les émissions liées au transport des employés et des clients qui achètent le produit.

Pour les émissions directes de gaz à effet de serre, ABN AMRO Investment Solutions utilise principalement les données d'ISS (scénario climatique, calcul Carbone). Les données relatives aux émissions proviennent des rapports publiés par les entreprises (les données déclarées sont utilisées de préférence) ou sont calculées sur la base de moyennes sectorielles et historiques (données estimées). Certaines divergences peuvent apparaître entre les différents fournisseurs de données (date de report, champs d'application et couverture) mais nous avons observé que celles-ci tendent à se réduire et que la qualité des données s'améliore notamment sur les scopes 1 et 2. Les émissions de scope 3 ne font pas consensus car les entreprises elles-mêmes ont du mal à les évaluer.



Tableau 11 – Scores par type d'actifs

Type d'actif	Encours en million €	ESG risk score	Taux de couverture ESG risk score	Niveau de ESG risk score
Actions	8 790	17,96	95,7%	Bas
Obligations d'entreprise	5 288			
Obligations souveraines	4 240	15,33	72,7%	Bas
Fonds externes	357	nc	-	-
Autres type d'actifs	412	nc	-	-
Total	19 086			

Moyennes trimestrielles sur l'année sous revue.

Source : AAIS et Sustainalytics ;

Tableau 12 – Entreprises : Scores ESG et intensité Carbone (scope 1 et 2) par secteur

Secteur d'activité	Encours en million €	ESG risk score	Taux de couverture ESG risk score	Niveau de ESG risk score	Intensité Carbone	Taux de couverture Intensité Carbone
Consommation discrétionnaire	1 454	17,1	99%	Bas	642,5	99%
Biens de consommation de base	648	23,1	100%	Moyen	535,7	97%
Énergie	253	31,4	97%	Élevé	3 447,1	98%
Finance	4 044	17,4	98%	Bas	233,9	99%
Santé	1 249	19,4	100%	Bas	83,4	99%
Industrie	1 509	19,1	98%	Bas	1 298,6	100%
Technologies de l'information	2 739	15,9	100%	Bas	57,9	99%
Matériaux	748	20,8	95%	Moyen	1 281,5	99%
Autres secteurs	4 729	23,6	19%	Moyen	463,9	100%
Immobilier	527	11,1	100%	Bas	65,6	97%
Services de communication	457	19,9	100%	Bas	78,3	96%
Services aux collectivités	625	19,7	99%	Bas	849,4	24%
Non couvert	46	-	0%	-	-	

Source : ABN AMRO Investment Solutions, et Sustainalytics et ISS ; Positions à fin décembre ; L'intensité Carbone est exprimée en tCO₂e / millions EUR

Tableau 13 – Scores ESG des fonds dont encours > 500 millions €

Nom du fonds	Encours en €	Catégorie SFDR	Type	ESG Risk score	Niveau de ESG risk score
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8	Entreprise	14,1	Bas
			Souverain	14,0	Bas
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8	Entreprise	16,1	Bas
			Souverain	-	-
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8	Entreprise	11,0	Bas
			Souverain	16,2	Bas
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8	Entreprise	16,8	Bas
			Souverain	15,5	Bas
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8	Entreprise	16,6	Bas
			Souverain	-	-
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9	Entreprise	16,5	Bas
			Souverain	-	-
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8	Entreprise	17,2	Bas
			Souverain	-	-
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8	Entreprise	22,2	Moyen
			Souverain	23,4	Moyen
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8	Entreprise	26,3	Moyen
			Souverain	24,1	Moyen
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8	Entreprise	-	-
			Souverain	14,1	Bas
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8	Entreprise	16,5	Bas
			Souverain	13,1	Bas
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8	Entreprise	18,1	Bas
			Souverain	14,3	Bas
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8	Entreprise	18,1	Bas
			Souverain	14,6	Bas
Total	11 812				

Moyennes trimestrielles sur l'année sous revue.

Source : AAIS et Sustainalytics.

– iv. Analyse des risques liés à transition climatique vers un modèle économique bas carbone (« ISS Climate »)

A titre de complément, en cas de besoin d'analyse plus fine, la solution « ISS Climate » permet à ABN AMRO Investment Solutions d'évaluer et surveiller les risques climatiques. Cet outil possède des capacités d'analyse de scénarios permettant d'intégrer différents futurs possibles en examinant des résultats potentiels alternatifs, basés sur des études scientifiques. Les investisseurs peuvent ainsi utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques et identifier les opportunités dans une série d'états futurs plausibles.

La solution « ISS Climate » est une solution de modélisation offrant différents angles d'analyse pour les portefeuilles (en termes de perspectives et d'approches), permettant :

- D'évaluer les risques de transition (une partie de ces risques de transition) et les risques physiques de nos portefeuilles liés au changement climatique ;
- De mieux comprendre l'alignement de nos portefeuilles avec, ou contribuant à, l'objectif d'un réchauffement inférieur à 1,5°C, et ce, afin de suivre puis de surveiller nos risques climatiques globaux ;
- De monétiser ces risques par une approche Value at Risk (VaR).

ABN AMRO Investment Solutions peut utiliser les analyses produites par ISS qui comportent, entre autres, les volets suivants :

- Etude sur l'alignement du portefeuille ;
- Etude des objectifs Net Zéro ;
- Carbon Risk Rating du portefeuille.

S'agissant de l'alignement des portefeuilles

ISS produit une analyse de l'alignement du portefeuille en termes d'émissions carbone en utilisant les 3 scénarios suivants²² :

1. Net Zéro Emissions – NZE (ce scénario vise une augmentation maximale médiane de la température de +1,5°C) ;
2. Announced Pledges Scenario - APS (le but de ce scénario est de montrer dans quelle mesure les ambitions et objectifs annoncés sont en ligne avec l'objectif zéro émissions nettes en 2050 incluant la zone Asie portant ainsi l'objectif d'augmentation de la température maximale médiane à +1,7°C) ;
3. Stated Policies Scenario – STEPS (Ce scénario reflète toutes les politiques et ambitions qui ont été légiférées ou annoncées par les différents gouvernements au sujet du climat à travers le monde ce qui positionne le curseur d'objectif d'augmentation de température médiane au-dessus des +2°C).

22. Pour mieux comprendre ces scénarios : <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model/understanding-gec-model-scenarios>



La trajectoire du portefeuille sera projetée sur une courbe accompagnée des 3 scénarios ci-dessus avec, en résultante, un calcul de l'augmentation implicite de la température. Il faut noter que les scénarios utilisés ainsi que les niveaux d'objectifs température cible peuvent évoluer.

S'agissant de l'étude des objectifs Net Zéro

L'objectif de cette analyse est d'évaluer à quel point le portefeuille est prêt pour une transition Net Zéro 2050 ; l'étude porte sur la part du portefeuille investie dans des entreprises qui :

1. Ont en place des objectifs d'émissions carbone solides et vérifiés ;
2. Sont déjà alignées avec l'objectif Net Zéro ;
3. Ambitionnent d'étendre l'exploitation des énergies fossiles ;
4. Auraient des réserves potentielles de CO₂.

CRR du portefeuille

La transition génère des risques mais aussi des opportunités identifiées comme les revenus d'activités vertes. ISS a élaboré le Portfolio Carbon Risk Rating (CRR) dont l'objectif est de fournir une analyse critique sur la façon dont les émetteurs du portefeuille sont préparés ou pas à la transition vers une économie bas carbone. ISS classe ainsi chaque émetteur sur une échelle de 0 à 100. Le portefeuille et son indice de référence seront distribués de la façon suivante :

1. Non couvert par ISS ;
2. Les retardataires ;
3. Dans la moyenne ;
4. Au-dessus de la moyenne ;
5. Les leaders.

A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'exploite pas l'entièreté des données et résultats. Cependant, les rapports complets d'analyse sont générés et certains indicateurs clés sont relevés en cas de besoin.

Vous trouverez ci-dessous, un tableau synthétique reprenant des indicateurs climat que nous considérons comme les plus pertinents pour les fonds dont les encours étaient > 500 millions € à fin décembre 2024 :

Tableau 14 - Fonds dont encours > 500 € millions - indicateurs climat

Nom du Fonds	Encours en €	Catégorie SFDR	Type	Date jusqu'à laquelle le portefeuille reste compatible avec le scénario +1,5°C	Augmentation de la température jusqu'en 2050	Part des actifs éligibles
ABN AMRO Funds Parnassus US ESG Equities	2 375	Art.8	Entreprise	2048	+1,6°C	99%
ABN AMRO Funds Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	Art.8	Souverain	NC	NC	40%
ABN AMRO Funds Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	Art.8	Entreprise	2047	+1,6°C	76%
ABN AMRO Candriam ESG Treasury	939	Art.8	Entreprise	NC	NC	45%
ABN AMRO Funds Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	Art.8	Souverain	NC	NC	1%
ABN AMRO Funds Global ESG Equities	869	Art.8	Entreprise	2050	+1,5°C	99%
ABN AMRO Funds Profile 4 - Moderately Aggressive	862	Art.8	Entreprise	2032	+2,4°C	68%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	772	Art.8	Entreprise	NC	NC	53%
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	699	Art.8	Entreprise	NC	NC	44%
ABN AMRO Funds EdenTree European Sustainable Equities	584	Art.9	Entreprise	2050	+1,5°C	95%
ABN AMRO Funds Profile 3 - Moderately Defensive	569	Art.8	Entreprise	NC	NC	56%
ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	Art.8	Entreprise	2046	+1,6°C	85%
ABN AMRO Funds RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	Art.8	Souverain	NC	NC	40%
Total	11 812			-	-	-

Source : AAIS et ISS, calculs sur position de fin d'année.

L'analyse de ces résultats doit être faite avec précaution car certains des taux de couverture affichés (notamment si inférieurs à 67%) pour les portefeuilles d'ABN AMRO Investment Solutions ne permettent pas toujours de tirer des conclusions de ces analyses. Par ailleurs ces indicateurs doivent être appréciés dans le cadre de la stratégie d'investissement de chacun des fonds et ne peuvent être jugés seuls. Néanmoins, cette vue d'ensemble permet d'observer les progrès effectués d'une année sur l'autre.

A ce jour, seuls les fonds actuellement « Eligibles NZAM engagés » ont formalisé une trajectoire climat jusqu'en 2050. Se référer à la section 6 du présent rapport.

– v. Une approche multi-dimensionnelle basée sur les Objectifs de Développement Durables

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD ou plus communément connus sous l'acronyme de SDG) fournissent un cadre de pensée complémentaire utile pour suivre la performance ESG des portefeuilles. Les objectifs et les indicateurs clés de performance sous-jacents ont été détaillés au sein de différents groupes de travail de place et notamment par le Global Investment Impact Network (GIIN) via IRIS+ (catalogue de métriques)²³.

ABN AMRO Investment Solutions utilise l'outil développé par ISS pour évaluer dans quelle mesure les fonds d'investissement qu'elle gère ont un impact (positif et négatif) sur les ODD. L'outil « SDG Solutions Assessment », développé par ISS suit une approche thématique basée sur 15 objectifs de durabilité distincts, en utilisant les objectifs de développement durable des Nations unies comme cadre de référence. L'objectif de l'outil est d'évaluer dans quelle mesure les entreprises exploitent les opportunités existantes et émergentes pour contribuer à la réalisation des objectifs de durabilité mondiaux en proposant des produits et services innovants ayant une incidence positive dans la vie réelle.

L'outil applique une classification interne des produits et services en cinq catégories – en fonction de leur impact direct sur la réalisation des différents objectifs de durabilité : contribution significative, contribution limitée, aucune incidence, obstruction limitée et obstruction significative.

À ce jour, ABN AMRO Investment Solutions utilise cet outil pour certains portefeuilles thématiques d'impact.

– vi. Financiarisation du risque de transition : VaR de transition (ISS)

En l'état de sa veille marché, sur l'aspect du risque de transition, ABN AMRO Investment Solutions a notamment identifié la Climate Transition Value at Risk (TVaR) d'ISS comme une candidate pour permettre un suivi des impacts financiers potentiels sur les portefeuilles.

La TVaR est le coût pour se conformer au scénario NZE2050 tel que défini par l'IAE c'est à dire le chemin critique pour atteindre une émission nette zéro carbone à l'horizon 2050 tout en restant compatible avec une hausse des températures limitée à 1,5°C.

Ce scénario est utilisé pour définir une base d'évolution des émissions de gaz à effet de serre au fil du temps. La transformation en hypothèses de répartition par géographie et secteur, ainsi que les prix du carbone



23. IRIS Catalogue of Metrics | IRIS+ System (thegiin.org)

correspondants se fonde sur les travaux du NGFS (Network for Greening the Financial Sector), un réseau de banques centrales et d'autorités de supervision désireuses, sur une base volontaire, d'échanger leurs expériences, de partager les meilleures pratiques, de contribuer au développement de la gestion des risques liés à l'environnement et au climat dans le secteur financier, et de mobiliser la finance traditionnelle pour soutenir la transition vers une économie durable. Ce prix du carbone est ensuite utilisé dans le cadre d'un modèle financier propriétaire permettant d'actualiser les coûts opérationnels et les revenus des entreprises.

A noter que le modèle permet qu'une TVaR négative puisse être observée pour les entreprises qui connaîtraient des impacts financiers positifs, en saisissant des opportunités dans ce scénario de transition. Les entités dont la TVaR est positive devraient subir des pertes et, dans certains cas extrêmes, faire faillite si leur modèle d'affaire ne semble pas de nature à rendre possible cette transition.

ABN AMRO Investment Solutions a étudié les hypothèses et modèles sous-jacents au calcul de cette métrique. Les TVaRs des portefeuilles de plus de 500 millions d'euros sont collectées trimestriellement et suivies afin d'évaluer de potentiels changements significatifs en terme de profil de risque. Le suivi porte sur les évolutions et les tendances observées, la définition d'un budget absolu achoppant sur la maille de décomposition de la métrique au sein du portefeuille.

Evaluation du risque physique – Méthodologie ISS

D'après la Banque centrale européenne²⁴ « *les risques physiques, lorsqu'ils se concrétisent, peuvent considérablement atténuer la valeur des garanties et des actifs. À mesure que le changement climatique progresse, le risque de pertes de valeur brutales dans les zones géographiques sensibles au risque climatique augmente. Cela peut entraîner l'atténuation de la valeur des garanties et des actifs pour un grand nombre d'institutions financières* ».

L'exposition aux risques physiques est multiple et se traduit par une stabilité financière défailante pour les émetteurs, qu'il s'agisse de pertes de valeur brutales ou plus continues, dues par exemple à des pertes de productivité causées par l'altération de facteurs environnementaux tels que l'augmentation de la température moyenne (par la modification du régime des pluies, les inondations, la diminution du rendement des cultures, la submersion marine, la déformation des sols, les incendies de forêts, etc.).

24. https://www.ecb.europa.eu/pub/financial-stability/fsr/special/html/ecb.fsrart201905_1~47cf778cc1.en.html#toc1





Pour permettre aux investisseurs d'évaluer leur exposition individuelle aux risques physiques par le biais de leurs investissements, ISS ESG réalise une évaluation de ces risques qui fournit aux investisseurs une perspective du risque cumulé du portefeuille. L'évaluation du risque physique d'ISS est basée sur les deux principales composantes influençant l'exposition au risque d'une entreprise, à savoir son profil d'exposition géographique et son profil de risque sectoriel. Le profil d'exposition au risque géographique d'un émetteur est issu de la répartition géographique de l'entreprise (risque opérationnel) et de l'exposition au risque physique des pays dans lesquels l'entreprise exerce son activité (risque de marché).

Le profil d'exposition aux risques sectoriels d'un émetteur est basé sur une analyse de la documentation existante et donne une indication, en fonction de l'activité du secteur, sur son exposition globale aux risques physiques, en faisant la distinction entre risques chroniques et aigus. L'analyse couvre l'exposition aux risques des actifs physiques que l'entreprise possède et exploite (usines et autres types d'actifs réels, par exemple). Les considérations relatives à la chaîne d'approvisionnement sont exclues de cette évaluation.

ISS fournit différents rapports en identifiant les investissements à risque du portefeuille et de son indice de référence (en % des encours) ainsi que les émetteurs dont les stratégies de gestion de ces risques semblent tenables. ISS attribue aussi un score de risque physique (de 0 à 100) et la ventilation du portefeuille en « risque élevé » versus « risque faible ».

ISS établit aussi une carte géographique détaillée de l'exposition du portefeuille aux risques physiques avec une projection en 2050 ainsi que l'exposition du portefeuille aux différents risques physiques liés au dérèglement climatique tels que Cyclones tropicaux, crues des fleuves et rivières, feux de forêts etc.

A ce stade, ABN AMRO Investment Solutions n'exploite pas encore ces données détaillées mais explore la PVaR, résultante de l'agrégation des risques climatiques physiques pour un portefeuille donné. En l'état de sa veille marché, sur l'aspect du risque de transition, ABN AMRO Investment Solutions a notamment identifié la Climate Transition Value at Risk (TVaR) d'ISS comme une candidate pour permettre un suivi des impacts financiers potentiels sur les portefeuilles.

La Climate Physical VaR (PVaR) est l'incidence négative subie par le portefeuille du fait du changement climatique dans un scénario de hausse des températures. L'augmentation des températures modifierait en effet le système climatique, avec une déformation des profils de risques des émetteurs du fait de phénomènes telles les inondations, les sécheresses ou les tempêtes (fréquence, impact). Le modèle proposé par ISS repose sur 2 scénarios : le RCP4.5 et le RCP8.5 qui permettent de définir la déformation de la sinistralité liée à 6 facteurs de risques (cyclones, feux de végétation, inondations fluviales, vagues de chaleur, sécheresses, submersion marine) :



- **RCP4.5 (stabilisation)** : Des politiques de réduction des émissions sont mises en place pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère d'ici la fin du siècle. Ce scénario prévoit une réduction modérée des émissions, conduisant à une stabilisation du forçage radiatif, prévoyant des hausses de températures de 1,7 à 3,2°C à horizon 2100 ;
- **RCP8.5 (Business as Usual)** : Aucune politique climatique significative n'est mise en œuvre, ce qui entraîne le maintien d'émissions élevées tout au long du 21^e siècle. Il s'agit d'un scénario à fortes émissions de gaz à effet de serre, prévoyant des hausses de températures de 3,2 à 5,4°C à horizon 2100.

Cette déformation de la sinistralité s'apprécie essentiellement sur une maille géographique. Une superposition de modèles propriétaires ISS permet ensuite, pour chaque émetteur, d'évaluer un impact financier sur l'entreprise, via 3 canaux soit (i) revenus, (ii) coûts opérationnels et (iii) immobilisations ; cet impact est ensuite répercuté sur les titres du portefeuille.

De même que pour la TVaR, ABN AMRO Investment Solutions a étudié les hypothèses et modèles sous-jacents au calcul de cette métrique. Les PVaRs (RCP 4.5 et RCP 8.5) des portefeuilles de plus de 500 millions d'euros sont collectées trimestriellement et suivies afin d'évaluer de potentiels changements significatifs en terme de profil de risque. De la même façon, le suivi porte sur les évolutions et les tendances observées, la définition d'un budget fixe achoppant sur la maille de décomposition de la métrique au sein du portefeuille.

Ci-après les métriques générées sur les fonds dont les actifs sont au-dessus de 500 millions € et à fin décembre 2024 :

Tableau 15 - Fonds dont encours > 500 € millions - TVaR

Nom du fonds	Encours en millions €	Taux de couverture	Montant investi en millions €	TVaR en millions €	TVaR en %	Variation de TVaR observée sur 1 an
Parnassus US ESG Equities	2 375	98,8%	2 348	24,9	1,1%	-1,3%
Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	39,9%	483	-	0,0%	-
Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	76,3%	780	52,6	6,7%	1,2%
ABN AMRO CANDRIAM Sustainable Treasury	939	44,8%	420	6,5	1,5%	0,5%
Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	0,9%	8	0,0	0,0%	0,0%
Global ESG Equities	869	99,5%	864	15,4	1,8%	0,3%
ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	862	68,2%	588	19,9	3,4%	-0,9%
Portfolio Flexible ESG Bonds	772	52,9%	409	81,4	19,9%	-
Portfolio Flexible Bonds	699	43,6%	305	65,5	21,5%	0,9%
EdenTree European Sustainable Equities	584	98,1%	555	52,1	9,4%	-4,6%
ESG Profile 3 - Moderately Defensive	569	56,0%	318	11,1	3,5%	-0,5%
Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	84,6%	448	15,0	3,3%	-0,1%
RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	-	-	-	-	-

Source : AAIS and ISS, calculs basés sur les encours de fin d'année

Tableau 16 - Fonds dont encours > 500 € millions - PVaR (RCP 4.5 et 8.5)

Fonds	Encours en millions €	Taux de couverture	Montant investi en million €	Scénario RCP 4.5			Scénario RCP 8.5		
				PVaR en millions €	PVaR en %	Variation de PVaR observée sur 1 an	PVaR en millions	PVaR en %	Variation de PVaR observée sur 1 an
Parnassus US ESG Equities	2 375	98,8%	2 348	3,7	0,2%	-0,1%	5,8	0,2%	-0,2%
Robeco Euro ESG Government-related Bonds	1 211	39,9%	483	-	0,0%	0,0%	-	0,0%	0,0%
Schroder Euro Corporate ESG Bonds	1 015	76,3%	780	3,2	0,4%	-0,1%	4,9	0,6%	-0,1%
ABN AMRO CANDRIAM Sustainable Treasury	939	44,8%	420	0,8	0,2%	-0,2%	1,3	0,3%	-0,3%
Blackrock Euro Government ESG Bonds	877	0,9%	8	0,0	0,0%	0,0%	0,0	0,0%	0,0%
Global ESG Equities	869	99,5%	864	2,0	0,2%	-0,1%	3,1	0,4%	-0,2%

ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	862	68,2%	588	2,7	0,5%	-0,2%	4,2	0,7%	-0,4%
Portfolio Flexible ESG Bonds	772	52,9%	409	6,9	1,7%	1,7%	10,9	2,7%	2,7%
Portfolio Flexible Bonds	699	43,6%	305	7,5	2,5%	-0,4%	11,7	3,9%	-0,5%
EdenTree European Sustainable Equities	584	98,1%	555	3,6	0,6%	-0,1%	6,0	1,1%	-0,2%
ESG Profile 3 - Moderately Defensive	569	56,0%	318	1,4	0,4%	-0,2%	2,2	0,7%	-0,3%
Insight Euro ESG Corporate Bonds	530	84,6%	448	1,6	0,4%	-0,1%	2,5	0,6%	-0,1%
RBC BlueBay Euro Government Bonds	510	-	-	-	0,0%	0,0%	-	0,0%	0,0%

Source : AAIS and ISS, calculs basés sur les encours de fin d'année

Les variations de TVaRs et PVaRs correspondent aux variations sur un an. En ligne avec nos procédures, nous considérons qu'un taux de couverture de moins de 67% est insuffisant pour que l'indicateur soit représentatif du niveau du risque global du portefeuille. Cela concerne plus particulièrement les portefeuilles obligataires et monétaires du fait de caractéristiques propres à cette classe d'actifs.

Les indicateurs de TVaRs et PVaRs sur tous les portefeuilles observés (et affichant un taux de couverture supérieur à 67%) sont faibles et n'indiquent pas de modification significative du profil de risques climatiques.

4. CONTRÔLE DU RISQUE ESG

– i. Développement du dispositif de contrôle

Dans le cadre du développement de son dispositif de gestion des risques ESG, ABN AMRO Investment Solutions a poursuivi ses efforts de développement de l'identification, de la mesure et du contrôle des risques ESG.

Tout d'abord, ABN AMRO Investment Solutions a complètement revu la cartographie des risques, tant au niveau de l'entité que des portefeuilles gérés, en veillant d'y maintenir et renforcer la clarté de l'intégration des risques ESG.

ABN AMRO Investment Solutions a de plus mené à terme l'industrialisation de sa plateforme opérationnelle de contrôle, socle d'un dispositif permettant le traitement à l'échelle de l'ensemble des portefeuilles sur une variété plus large d'indicateurs. ABN AMRO Investment Solutions a ainsi migré, au premier semestre 2023, sa plateforme de contrôle des risques vers la solution Aladdin®

permettant de disposer d'une plateforme à l'état de l'art pour la mesure des risques financiers sur les portefeuilles. L'ensemble des contrôles de risques existants a été migré vers cette nouvelle plateforme. L'adjonction d'une solution de Data Management, lancée en 2022 et dont la montée en charge s'est poursuivie sur 2023 et sur 2024, fournit un environnement de contrôle intégré, de niveau industriel, en mesure de s'appuyer sur l'ensemble des données de l'entreprise.

Cet environnement est notamment mis à profit pour augmenter l'industrialisation de la réalisation des contrôles sur le respect des aspects ESG des politiques d'investissement des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, dont la mise en œuvre s'est étendue sur 2024 (taux d'achèvement de 85%) et se poursuivra sur 2025. En effet, durant l'année 2024 nous avons pu étendre nos contrôles (« investissement durable », classification AMF ou encore NZAM), ces efforts se poursuivront en 2025 avec l'implémentation des contrôles PAB notamment. Un contrôle manuel est réalisé par exemple pour les fonds qui dans leur documentation précontractuelle ont une contrainte de détention de fonds classifiés AMF 2 (i.e. fonds avec communication réduite sur les aspects extra-financiers). Il s'agit d'un contrôle hebdomadaire réalisé par l'équipe BC&O sur la base d'une liste classant les fonds selon leur catégorie extra-financière AMF (Doctrine 2020-03) fournie par l'équipe ESG.

Sur les métriques de risques portant spécifiquement sur les aspects ESG, ABN AMRO Investment Solutions a poursuivi ses travaux sur la collecte, l'analyse et l'expérimentation des données PVaR et TVaR fournie par la source ISS (cf. supra), en mettant l'accent (i) sur la mécanisation de la collecte ainsi que sur (ii) l'étude et la compréhension du modèle, au vu de la nouveauté et de la complexité dudit modèle, de sa nature propriétaire et de l'hétérogénéité de la littérature et des travaux scientifiques et de marché disponibles sur le sujet. ABN AMRO Investment Solutions a continué ses travaux d'étalonnage de ces nouvelles métriques pour en permettre une meilleure compréhension et maîtrise, préalable indispensable à leur déploiement dans le cadre de contrôles, et à leur utilisation pour définir, le cas échéant, des budgets de risques. L'objectif est de pouvoir accompagner ces métriques par les analyses des contributions, ainsi que la construction d'un historique des évolutions, de façon à pouvoir rendre actionnables ces mesures. Ces travaux se sont accompagnés de (i) la poursuite de la veille marché initiée sur les exercices précédents, de (ii) l'exploration des possibilités alternatives ou additionnelles permettant d'affiner les mesures d'impacts et de (iii) la détermination des impacts financiers des facteurs de risques ESG sur les portefeuilles, le tout dans un contexte de maturation progressive du marché des fournisseurs de données.

Enfin, sur les autres aspects (biodiversité et pilier « S »), ABN AMRO Investment Solutions poursuit sa veille du marché pour identifier les métriques les plus pertinentes. Sur l'aspect biodiversité notamment, ces efforts sont conduits en collaboration avec les équipes de ABN AMRO Bank N.V., dans le cadre de la définition de la politique Groupe sur le sujet.

– ii. Suivi des métriques et contrôle des budgets de risque

Tout au long de 2024, ABN AMRO Investment Solutions a suivi et contrôlé le risque ESG porté par les investissements qu'elle gère au moyen des indicateurs décrit ci-dessus. Ces contrôles n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

09

Démarche d'amélioration et mesures correctives

1. Comment améliorer l'évaluation
du risque de durabilité

2. Evolutions stratégiques
et opérationnelles

1. COMMENT AMÉLIORER L'ÉVALUATION DU RISQUE DE DURABILITÉ

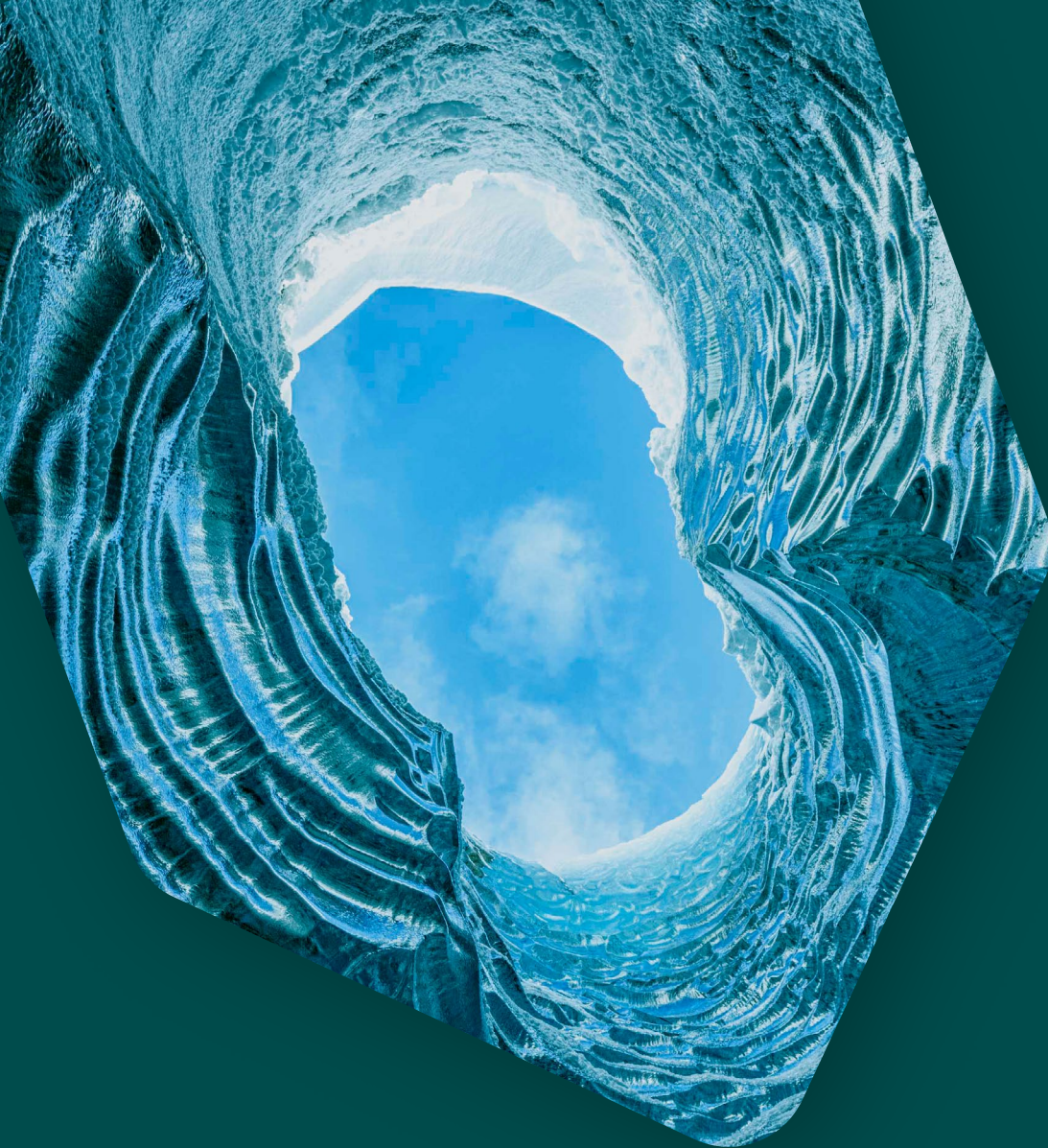
En l'état actuel des choses, avec un marché des données ESG en pleine expansion, avec des normes et des pratiques qui émergent et évoluent rapidement, ABN AMRO Investment Solutions a choisi d'adopter une approche itérative pour développer son cadre de gestion du risque de durabilité, en expérimentant et en mettant en œuvre son cadre de contrôle du risque sur la base des solutions existantes, tout en maintenant une veille active pour détecter toute nouvelle tendance ou solution qui émergerait. Sur cette base, ABN AMRO Investment Solutions se concentre principalement sur l'identification, et l'analyse des facteurs de risque ESG ayant une incidence potentielle sur la valorisation et les risques des portefeuilles, avant de développer à terme la capacité d'évaluer ces incidences financières :

- **Élaboration d'un Plan d'Amélioration Continue :** Dans notre quête de durabilité et de conformité, nous nous engageons à adopter un plan d'amélioration continue qui reflète l'évolution des normes réglementaires. Conscients de l'importance de la transparence et de l'adaptation, nous reconnaissons que certaines informations, notamment celles sur la biodiversité, n'ont pas encore été publiées, et nous travaillons activement à combler ces lacunes.
- **Identification des Opportunités d'Amélioration :** Notre processus commence par l'identification des opportunités d'amélioration de notre stratégie actuelle. Cela inclut une évaluation rigoureuse de nos pratiques pour identifier où des progrès sont nécessaires. Nous envisageons des actions concrètes telles que la formalisation de notre politique de biodiversité, avec des actions ciblées pour protéger les habitats naturels et promouvoir la diversité biologique.

2. ÉVOLUTIONS STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLES

Nous mettons en place des actions correctives qui nécessitent des ajustements stratégiques et opérationnels. Cela inclut la révision de notre modèle d'affaires pour intégrer des objectifs climatiques et de biodiversité ambitieux et l'engagement avec nos parties prenantes pour cocréer des solutions durables. Ces évolutions seront communiquées de manière transparente et intégrées dans notre stratégie globale, garantissant l'alignement avec un cadre réglementaire en constante évolution.

En adoptant ce plan d'amélioration continue, nous visons non seulement à satisfaire les exigences réglementaires, mais aussi à renforcer notre rôle en tant qu'acteur responsable dans le domaine de la durabilité mondiale.



ABN AMRO Investment Solutions - AAIS

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 4 324 048 euros

Enregistrée auprès du RCS Paris sous le numéro 410 204 390

Siège social : 119 – 121 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France

Approuvé par l'AMF en date du 20/09/1999, en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro d'enregistrement GP99-27

www.abnamroinvestmentsolutions.com

